

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2077

7 novembre 2006

### SOMMAIRE

Adeon S.A., Luxembourg .....	99670	DSI U.S. Controlled Residual Risk Portfolio Fund, Sicav, Luxembourg .....	99676
Akers Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg .....	99661	Editus Luxembourg S.A., Luxembourg .....	99686
Angerbach, S.à r.l., Luxembourg .....	99658	Equilibre et Performance, S.à r.l., Luxembourg ..	99669
AP Portland 10, S.à r.l., Luxembourg .....	99655	Eufin Compagnie Financière S.A., Luxembourg ..	99656
AP Portland 3, S.à r.l., Luxembourg .....	99664	Euro-Coiffure, S.à r.l., Bettembourg .....	99651
AP Portland 4, S.à r.l., Luxembourg .....	99664	Finvi S.A., Luxembourg .....	99686
AP Portland 5, S.à r.l., Luxembourg .....	99659	Frigoboss, S.à r.l., Mertert .....	99663
AP Portland 7, S.à r.l., Luxembourg .....	99659	Geisha, S.à r.l., Luxembourg .....	99683
Architect-Consult / Zigrand Jean-Paul, S.à r.l., Wal- ferdange .....	99665	Giais, S.à r.l., Luxembourg .....	99671
Architect-Consult / Zigrand Jean-Paul, S.à r.l., Wal- ferdange .....	99665	Gian Burrasca S.A.H., Luxembourg .....	99687
Arke S.A., Luxembourg .....	99662	Goldfrapp, S.à r.l., Luxembourg .....	99667
ASM Services, S.à r.l., Luxembourg .....	99692	Gottleuba, S.à r.l., Luxembourg .....	99665
Atto Holding, S.à r.l., Luxembourg .....	99691	(Le) Gourmet S.A., Luxembourg .....	99655
Auberge des Cygnes, S.à r.l., Remich .....	99652	Havel Holding, S.à r.l., Luxembourg .....	99662
B & R, S.à r.l., Luxembourg .....	99663	Hidari Holding S.A., Luxembourg .....	99655
Bailiff S.A., Luxembourg .....	99670	High-Tech Hotel Investments, S.à r.l., Luxem- bourg .....	99653
Bancom Investments S.A., Luxembourg .....	99691	Holingest S.A., Luxembourg-Kirchberg .....	99668
Bancom Investments S.A., Luxembourg .....	99650	IFCI Participations S.A., Luxembourg .....	99679
Bluestone Holdings S.A., Luxembourg .....	99667	IFCI Participations S.A., Luxembourg .....	99682
BNK4 S.A., Luxembourg .....	99673	Incoma, S.à r.l., Luxembourg .....	99671
BNK4 S.A., Luxembourg .....	99680	Induxtria Capital S.A., Luxembourg .....	99672
BRE/Grosvenor Shareholder, S.à r.l., Luxembourg	99653	International Télécommunications Know How S.A., en abrégé I.T.K.H. S.A., Holzem .....	99671
C.M. International S.A., Luxembourg .....	99668	Jackson Hole International Holding S.A., Luxem- bourg .....	99662
Callas Dudelage S.A., Dudelage .....	99651	Jactal S.A., Foetz .....	99663
Captiva Capital Partners II S.C.A., Luxembourg ..	99664	Joypar S.A., Luxembourg .....	99672
Chorus Security Transport, S.à r.l., Windhof .....	99670	Lapo S.A., Luxembourg .....	99676
Citco (Luxembourg) S.A., Luxembourg .....	99671	Lasfin S.A.H., Luxembourg .....	99676
Coaching International S.A., Luxembourg .....	99670	Luxembourg Transport Organisation, S.à r.l., Roe- ser .....	99687
Colombier Holdings S.A., Rollingen/Mersch .....	99675	Luxigec S.A., Luxembourg .....	99686
Consoc Financière S.A., Luxembourg .....	99679	Marco Polo Schifffahrt A.G., Grevenmacher .....	99655
Consoc Financière S.A., Luxembourg .....	99679	Market 2000 S.A., Luxembourg .....	99675
Crédit Agricole Luxembourg Conseil S.A., Luxem- bourg .....	99675	Meredith Finance Limited, Luxembourg S.A., Lu- xembourg .....	99696
Daemmerung Finance S.A., Luxembourg .....	99677	Minit S.A., Luxembourg .....	99656
Daemmerung Finance S.A., Luxembourg .....	99679	Minit S.A., Luxembourg .....	99658
Der Krier International S.A., Luxembourg .....	99686		
Deutsche Benelux Investitionen (Luxembourg) S.A.H., Luxembourg .....	99675		

Mobili I.F.B, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	99684	Rommels Maschinn, S.à r.l., Senningen . . . . .	99651
Mobili I.F.B, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	99684	Rotada S.A., Luxembourg . . . . .	99670
Morgan Stanley Clare, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	99672	S.P.F.E. S.A., Luxembourg . . . . .	99653
Natexis Private Banking Luxembourg S.A., Luxembourg . . . . .	99683	SCMT - Supply Chain Management Technologies S.A., Luxembourg . . . . .	99682
O-Medias, S.à r.l., Niederanven . . . . .	99683	SCMT - Supply Chain Management Technologies S.A., Luxembourg . . . . .	99682
O-Medias, S.à r.l., Niederanven . . . . .	99683	SCMT - Supply Chain Management Technologies S.A., Luxembourg . . . . .	99682
OCM / Nordenia POF Luxembourg S.C.A., Luxembourg . . . . .	99687	Sedexa, S.à r.l., Bascharage . . . . .	99663
OCM / Nordenia POF Luxembourg S.C.A., Luxembourg . . . . .	99691	Soka, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	99652
Oderfin, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	99652	Swisscanto (Lu) Portfolio Funds Management Company S.A., Luxembourg . . . . .	99684
Oerlikon Balzers Coating Luxembourg, S.à r.l., Differdange . . . . .	99666	Swisscanto (Lu) Portfolio Funds Management Company S.A., Luxembourg . . . . .	99685
Oerlikon Balzers Coating Luxembourg, S.à r.l., Differdange . . . . .	99666	Tosinvest International S.A., Luxembourg . . . . .	99677
ParLyo Property Investments S.A., Luxembourg . . . . .	99659	Traiteur Paul Eischen, S.à r.l., Capellen . . . . .	99663
ParLyo Property Investments S.A., Luxembourg . . . . .	99661	Tyco Group, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	99652
PI-VI International Holding S.A., Luxembourg . . . . .	99651	United Services S.A., Luxembourg . . . . .	99667
Pivert, Société Anonyme Holding, Luxembourg . . . . .	99665	(D')Ursel S.A., Luxembourg . . . . .	99668
Rentegal Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	99669	Val Sainte Croix Finance S.A., Luxembourg . . . . .	99650
Resinex S.A., Luxembourg . . . . .	99669		

**BANCOM INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1420 Luxembourg, 222C, avenue Gaston Diderich.  
R. C. Luxembourg B 55.050.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 26 septembre 2006, réf. LSO-BU06048, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 septembre 2006.

*Pour la société*

Signature

*Un mandataire*

(103495.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2006.

**VAL SAINTE CROIX FINANCE S.A., Société Anonyme.**

**Capital social: EUR 31.500,00.**

Siège social: L-2550 Luxembourg, 38, avenue du X Septembre.  
R. C. Luxembourg B 78.467.

*Extrait du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires tenue au siège social de la société en date du 30 août 2006*

Après délibération, l'Assemblée, à l'unanimité, décide:

- de prendre acte de la volonté de Mademoiselle Vanessa Roda et de ne pas renouveler son mandat d'administrateur.
- de nommer comme nouvel administrateur, la société COMPAGNIE D'ETUDE ET DE CONSEIL LUXEMBOURG S.A., société de droit luxembourgeois, domiciliée à l'avenue du X septembre, N° 38, L-2550 Luxembourg. Son mandat viendra à échéance le 10 mai 2012.
- de renouveler les mandats de Monsieur Guy Feite et Madame Michèle Feite. Leurs mandats viendront à échéance le 10 mai 2012.
- de ne pas renouveler le mandat du commissaire aux comptes de la société OXFORDSHIRE SERVICES LTD.
- de nommer un nouveau commissaire aux comptes, la société EUROPEAN MANAGEMENT FIDUCIARY S.A. ayant son siège social à 38, avenue du X septembre, L-2550 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 août 2006.

Certifié sincère et conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 5 septembre 2006, réf. LSO-BU00638. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé):* Signature.

(103616.3//25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2006.

**PI-VI INTERNATIONAL HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 58.606.

*Extrait du procès-verbal du Conseil d'Administration tenu le 11 août 2006 par voie circulaire*

*Première résolution*

Le conseil, après lecture de la lettre de démission de Madame Pascale Mariotti née le 27 avril 1975 à Mont Saint Martin en France, résident professionnellement au 19/21, boulevard du Prince Henri à L-1724 Luxembourg, de sa fonction d'administrateur, décide d'accepter cette démission. Le conseil la remercie pour l'activité déployée jusqu'à ce jour.

*Deuxième résolution*

Le conseil coopte comme nouvel administrateur, avec effet à partir du 11 août 2006, M. Sébastien Felici, né le 31 mai 1978 à Villerupt en France, résident professionnellement au 19/21, boulevard du Prince Henri à L-1724 Luxembourg, son mandat ayant la même échéance que celui de son prédécesseur.

Ces résolutions, adoptées à l'unanimité, seront ratifiées par la prochaine assemblée générale de la société, conformément à la loi et aux statuts.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

SOCIÉTÉ EUROPÉENNE DE BANQUE

Agent domiciliataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 18 septembre 2006, réf. LSO-BU04024. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(103208.3//24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2006.

---

**EURO-COIFFURE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-3220 Bettembourg, 50, rue Auguste Collart.  
R. C. Luxembourg B 63.585.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 18 septembre 2006, réf. LSO-BU04052, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bettembourg, le 27 septembre 2006.

EURO-COIFFURE, S.à r.l.

Signature

(103210.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2006.

---

**CALLAS DUDELANGE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-3429 Dudelange, 199, route de Burange.  
R. C. Luxembourg B 87.809.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 18 septembre 2006, réf. LSO-BU04055, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Dudelange, le 27 septembre 2006.

CALLAS DUDELANGE S.A.

Signature

(103213.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2006.

---

**ROMMELS MASCHINN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-6960 Senningen, 133, rue de Trèves.  
R. C. Luxembourg B 92.022.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 18 septembre 2006, réf. LSO-BU04056, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningen, le 27 septembre 2006.

ROMMELS MASCHINN, S.à r.l.

Signature

(103217.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2006.

---

**ODERFIN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,-.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 35, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 115.701.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Associés tenue le 4 septembre 2006 à 16.00 au siège social  
Première résolution

L'Assemblée accepte la démission de Monsieur Pietro Feller, né le 25 octobre 1974 à Milan en Italie résident professionnellement au 19/21, boulevard du Prince à L-1724 Luxembourg, de sa fonction de gérant de la Société et le remercie pour son activité déployée jusqu'à ce jour.

Deuxième résolution

L'Assemblée décide de nommer, à ce jour à la fonction de gérant de la Société, Monsieur Sébastien Felici né le 31 mai 1978 à Villerupt en France, résident professionnellement au 19/21, boulevard du Prince à L-1724 Luxembourg, son mandat se terminant lors de l'assemblée statuant sur les comptes clos au 31 décembre 2006 à tenir en 2007.

Troisième résolution

Omissis

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

ODERFIN, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 18 septembre 2006, réf. LSO-BU04020. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(103223.3//24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2006.

**AUBERGE DES CYGNES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5533 Remich, 11, Esplanade.

R. C. Luxembourg B 44.662.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 18 septembre 2006, réf. LSO-BU04082, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Remich, le 27 septembre 2006.

AUBERGE DES CYGNES, S.à r.l.

Signature

(103250.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2006.

**TYCO GROUP, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 17, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R. C. Luxembourg B 61.111.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 22 septembre 2006.

H. Hellinckx

Notaire

(103256.3/242/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2006.

**SOKA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1511 Luxembourg, 114, avenue de la Faïencerie.

R. C. Luxembourg B 78.565.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 18 septembre 2006, réf. LSO-BU04081, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 septembre 2006.

SOKA, S.à r.l.

Signature

(103247.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2006.

99653

**S.P.F.E. S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 42.047.

*Extrait du procès-verbal du Conseil d'Administration tenu le 7 août 2006 par voie circulaire*

*Première résolution*

Le conseil, après lecture de la lettre de démission de Madame Pascale Mariotti née le 27 avril 1975 à Mont Saint Martin en France, résidente professionnellement au 19/21, boulevard du Prince Henri à L-1724 Luxembourg, de sa fonction d'administrateur, décide d'accepter cette démission. Le conseil la remercie pour l'activité déployée jusqu'à ce jour.

*Deuxième résolution*

Le conseil coopte comme nouvel administrateur, avec effet à partir du 7 août 2006, M. Sébastien Felici, né le 31 mai 1978 à Villerupt en France, résident professionnellement au 19/21, boulevard du Prince Henri à L-1724 Luxembourg, son mandat ayant la même échéance que celui de son prédécesseur.

Ces résolutions, adoptées à l'unanimité, seront ratifiées par la prochaine assemblée générale de la société, conformément à la loi et aux statuts.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

Agent domiciliataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 18 septembre 2006, réf. LSO-BU04025. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(103230.3//24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2006.

**HIGH-TECH HOTEL INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital souscrit: EUR 111.330,-**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.  
R. C. Luxembourg B 91.990.

RECTIFICATIF

Correction du nom de l'associé:

NMÀS1 PRIVATE EQUITY INTERNATIONAL LIMITED

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 août 2006.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 22 septembre 2006, réf. LSO-BU05570. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(103241.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2006.

**BRE/GROSVENOR SHAREHOLDER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Registered office: L-2453 Luxembourg, 20, rue Eugène Ruppert.  
R. C. Luxembourg B 94.379.

In the year two thousand six, on the thirty-first day of August.

Before Maître Paul Frieders, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

PINGLETON HOLDING, S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée), having its registered office at 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under number B 114.490, incorporated pursuant to a deed of Maître Henri Hellinckx, notary residing in Mersch, Grand Duchy of Luxembourg, dated February 14, 2006, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, no 947 on May 15, 2006,

here represented by M<sup>e</sup> Claude Feyereisen, attorney-at-law, residing in Luxembourg, by virtue of a power of attorney given on August 31, 2006.

Which proxy, after having been signed ne varietur by the appearing party and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be filed with such deed with the registration authorities.

Such appearing party, through its representative, has requested the notary to state that:

- the appearing party is the sole shareholder of BRE/GROSVENOR SHAREHOLDER, S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée), having its registered office at 20, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under number B 94.379, incorporated pursuant to a deed of Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, dated June 30, 2003, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, no 807 on August 1, 2003 (the Company);

- the capital of the Company is set at twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-) represented by five hundred (500) shares with a par value of twenty-five Euro (EUR 25.-) each;

- full discharge is granted to the managers of the Company for the exercise of their mandate;
- the sole shareholder of the Company has decided to dissolve the Company with immediate effect and to put the Company into liquidation;
- the sole shareholder of the Company has decided to appoint itself, as liquidator; and
- the sole shareholder of the Company has decided to dispense the liquidator from drawing up a detailed inventory of the Company's assets and liabilities, that the liquidator will have the broadest powers and particularly these set forth in articles 144 and following of the law of August 1915 on commercial companies, to perform his duties and that the Company will be bound towards third parties by the sole signature of the liquidator. The liquidator may delegate, under its responsibility, all or part of its powers to one or more proxyholders with respect to specific acts or deeds.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version. At the request of the same appearing party it is stated that, in case of any discrepancy between the English and the French texts, the English version shall prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the date mentioned at the beginning of this document.

The document having been read to the representative of the appearing party, the said person, known to the notary by surname, given name, civil status and residence, signed together with the notary, the present original deed.

**Follows the French version:**

L'an deux mille six, le trente et un août.

Par-devant Maître Paul Frieders, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

PINGLETON HOLDING, S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 114.490, constituée suivant acte de Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Mersch, Grand-Duché de Luxembourg, en date du 14 février 2006, publié au Mémorial C, Recueil Spécial Sociétés et Associations no 947 du 15 mai 2006,

ici représentée par M<sup>e</sup> Claude Feyereisen, avocat à la Cour, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 31 août 2006.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentant, annexée au présent acte avec lequel elle sera soumise à la formalité de l'enregistrement.

Laquelle comparante, par son mandataire, a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

- la comparante est la seule associée de la société à responsabilité limitée existant sous la dénomination de BRE/GROSVENOR SHAREHOLDER, S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social 20, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 94.379, constituée suivant acte de Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 30 juin 2003, publié au Mémorial C, Recueil Spécial Sociétés et Associations no 807 du 1<sup>er</sup> août 2003 (la Société);

- le capital social de la Société est fixé à douze mille cinq cents vingt-cinq euros (EUR 12.500,-) divisé en cinq cents (500) parts sociales ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune;

- les associés de la Société donnent pleine et entière décharge aux gérants de la Société pour l'exercice de leur mandat;

- l'associé unique de la Société a décidé de dissoudre la Société avec effet immédiat et de mettre la Société en liquidation;

- l'associé unique de la Société a décidé de se nommer comme liquidateur; et

- l'associé unique de la Société a décidé de dispenser le liquidateur de dresser un inventaire détaillé des actifs et passifs de la Société et qu'il pourra se référer aux documents comptables, que le liquidateur disposera des pouvoirs les plus étendus et particulièrement ceux prévus aux articles 144 et suivants de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales pour effectuer sa mission et que la Société sera engagée envers les tiers par la signature individuelle du liquidateur. Le liquidateur pourra, sous sa responsabilité, déléguer tout ou partie de ses pouvoirs à un ou plusieurs mandataires pour des opérations ou actes spécifiques.

Le notaire soussigné, qui parle et comprend l'anglais, déclare qu'à la demande de la partie comparante, le présent acte est établi en anglais suivi d'une version française. Sur demande de la même partie comparante, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fait foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Après lecture faite et interprétation donnée au représentant de la partie comparante, connu du notaire instrumentaire par nom, prénom, état et demeure, ladite personne a signé avec le notaire, le présent acte.

Signé: C. Feyereisen, P. Frieders.

Enregistré à Luxembourg, le 8 septembre 2006, vol. 155S, fol. 35, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 septembre 2006.

P. Frieders.

(102407.3/212/87) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 septembre 2006.

99655

**AP PORTLAND 10, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: USD 13.500,-.**

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.  
R. C. Luxembourg B 79.179.

—  
*Extrait du contrat de transfert de parts sociales de la société du 20 septembre 2006*

Il résulte d'un contrat de transfert de parts sociales du 20 septembre 2006 entre les sociétés AP PORTLAND 1, S.à r.l. et APOLLO PORTLAND HOLDING, S.à r.l. le transfert suivant:

AP PORTLAND 1, S.à r.l. a cédé la seule et unique part sociale qu'elle détient, soit 1 part sociale d'une valeur nominale de USD 100 chacune, détenue dans AP PORTLAND 10, S.à r.l., à APOLLO PORTLAND HOLDING, S.à r.l., une société de droit luxembourgeois, avec siège social au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg.

Les associés de la société sont désormais:

AP PORTLAND LP: 134 parts sociales

APOLLO PORTLAND HOLDING, S.à r.l.: 1 part sociale

Fait à Luxembourg, le 21 septembre 2006.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 22 septembre 2006, réf. LSO-BU05371. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(103249.3//21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2006.

---

**LE GOURMET S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1261 Luxembourg, 101, rue de Bonnevoie.  
R. C. Luxembourg B 85.716.

—  
Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 18 septembre 2006, réf. LSO-BU04083, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 septembre 2006.

LE GOURMET S.A.

Signature

(103255.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2006.

---

**MARCO POLO SCHIFFFAHRT A.G., Société Anonyme.**

Siège social: L-6726 Grevenmacher, 7, Op Flohr.  
R. C. Luxembourg B 77.035.

—  
Les comptes annuels au 31 décembre 2005, enregistrés à Diekirch, le 21 septembre 2006, réf. DSO-BU00110, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE ENSCH, WALLERS ET ASSOCIES S.A.

Signature

(103302.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2006.

---

**HIDARI HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau.  
R. C. Luxembourg B 27.245.

—  
Le bilan au 31 mars 2006, enregistré à Luxembourg, le 21 septembre 2006, réf. LSO-BU04862, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A.T.T.C. MANAGEMENT, S.à r.l. / A.T.T.C. DIRECTORS, S.à r.l.

Administrateur / Administrateur

A.T.T.C. S.A. / A.T.T.C. S.A.

Gérant / Gérant

E. Patteet / J.P. Van Keymeulen

Administrateur-délégué / Administrateur-délégué

(103273.3//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2006.

---

**EUFIN COMPAGNIE FINANCIERE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9-11, rue Goethe.  
R. C. Luxembourg B 82.968.

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue à Luxembourg, le lundi 4 septembre 2006, que l'Assemblée a pris, entre autres, la résolution suivante:

*Quatrième résolution*

L'Assemblée prend acte que les mandats des Administrateurs et du Commissaire sont venus à échéance en date du 2 mai 2005 et qu'en l'absence de renouvellement des mandats et/ou de nouvelles nominations, les Administrateurs et le Commissaire ont poursuivi leur mandat jusqu'à la date de ce jour. L'Assemblée décide de ne pas renommer Monsieur Sergio Vandi ainsi que Monsieur Onelio Piccinelli en qualité d'Administrateurs et décide de nommer les Administrateurs suivants:

- Monsieur Antonio Mattiello, directeur, demeurant professionnellement au 8, boulevard des Philosophes, 1205 Genève (Suisse), Administrateur et Président du Conseil d'Administration;
- Monsieur Salvatore Desiderio, employé privé à L-1930 Luxembourg, 12, avenue de la Liberté, Administrateur;
- Monsieur Davide Murari, employé privé à L-1930 Luxembourg, 12, avenue de la Liberté, Administrateur.

Le mandat des Administrateurs prendra fin lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2005.

L'Assemblée décide de renommer la société GRANT THORNTON REVISION ET CONSEILS S.A., 21, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, en qualité de commissaire.

Le mandat du Commissaire prendra fin lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 septembre 2006.

EUFIN COMPAGNIE FINANCIERE S.A.

D. Murari / S. Desiderio

*Administrateur / Administrateur*

Enregistré à Luxembourg, le 20 septembre 2006, réf. LSO-BU04544. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(103264.3//31) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2006.

**MINIT S.A., Société Anonyme,  
(anc. RONELCO GROUP HOLDINGS S.A.).**

Registered office: L-1025 Luxembourg, 5, rue Jean Monnet.  
R. C. Luxembourg B 109.893.

In the year two thousand and six, on the 22nd day of August.

Before the undersigned, Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, acting in replacement of Maître Jacques Delvaux, notary residing Luxembourg, to whom second named notary will remain the present deed.

Was held an extraordinary general meeting of shareholders of MINIT S.A., a société anonyme having its registered office in Luxembourg, registered with the Trade and Companies' Register of Luxembourg, under the number B 109.893, incorporated pursuant to a deed of notary Jacques Delvaux, dated 21st July 2005, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 1421, on 20th December 2005, whose articles were amended by deed of Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, acting in replacement of Maître Jacques Delvaux, on 2nd August 2005, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 1422, on 20th December 2005, whose articles were amended by deed of the undersigned notary, on 12th October 2005, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 63, on 10th January 2006, whose articles were amended by deed of the undersigned notary, on 30th December 2005, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations and whose articles were amended for the last time by deed of the undersigned notary, on 30th May 2006, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

The meeting was opened by Mrs Virginie Lebbe, lawyer, with professional address at 20, avenue Monterey, L-2016 Luxembourg, being the Chairman; who appointed as Secretary Ms Catherine Messang, Attorney, with professional address at 20, avenue Monterey, L-2016 Luxembourg. The meeting elected as Scrutineer Mrs Virginie Lebbe, prenamed.

The bureau of the meeting having thus been constituted, the Chairman declared and requested the notary to state that:

I. The agenda of the meeting is the following:

*Agenda:*

- (1) Reduction of the share capital of the Company of an amount of EUR 6,250.- corresponding to the nominal value of the 5,000 B ordinary shares redeemed by the Company (the «Shares») and cancellation of the Shares;
- (2) Amendment of the article 5 of the articles of incorporation of the Company (the «Articles»);
- (3) Miscellaneous.

II. That the shareholders present or represented, the proxy-holders of the represented shareholders and the number of their shares are shown on an attendance list. This attendance list, signed ne varietur by the shareholders, the proxy-holders of the represented shareholders, the bureau of the meeting and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed.



III. The proxies of the represented shareholders will also remain annexed to the present deed.

IV. As appears from the said attendance list, all the shares in circulation are present or represented at the present general meeting, so that the meeting can validly decide on all the items of the agenda.

After the foregoing has been approved by the meeting, the meeting unanimously took the following resolutions:

*First resolution*

The shareholders' meeting resolves to cancel the Shares redeemed pursuant to the authorization given by the shareholders meeting to the board on 17th August 2006 and to reduce the share capital of the Company of an amount of EUR 6,250.- (six thousand two hundred fifty Euro) corresponding to the nominal value of the Shares.

The shareholders' meeting further resolves to incorporate a non distributable reserve of an amount equal to the nominal value of the Shares, i.e. EUR 6,250.- (six thousand two hundred fifty Euro).

*Second resolution*

The shareholders' meeting resolves to amend the article 5 of the Articles further to the reduction of the share capital of the Company decided in the first resolution.

The article 5 of the Articles shall now be read as follows:

«The subscribed capital of the Company is set at two hundred forty-three thousand seven hundred fifty Euro (EUR 243,750.-), divided into ninety-five thousand (95,000) B ordinary shares (the «B Ordinary Shares») and one hundred thousand (100,000) limited participation shares (the «LP Shares») all with a par value of one Euro and twenty-five cents (EUR 1.25) per share.

The B Shares and the LP Shares are collectively referred to as the «Shares» and each as a «Share.»»

*Costs*

The aggregate amount of the costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which the corporation incurs or for which it is liable by reason of the present deed, is approximately EUR 1,500.-.

The undersigned notary, who personally knows English, states that on request of the appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version and, in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be binding.

Whereof the present notary deed was drawn up in Luxembourg, on the day indicated at the beginning of this deed.

The document having been read to the persons appearing, he signed together with the notary the present original deed.

**Suit la version française du texte qui précède:**

L'an deux mille six, le vingt-deux août.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, en remplacement de son confrère empêché Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg, lequel dernier reste dépositaire du présent acte.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de MINIT S.A., une société anonyme ayant son siège social à Luxembourg, enregistrée auprès du registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 109.893,

constituée par acte du notaire Jacques Delvaux, en date du 21 juillet 2005, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1421, le 20 décembre 2005, les statuts ont été modifiés par acte de Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, agissant en remplacement de Maître Jacques Delvaux, le 2 août 2005, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1422, le 20 décembre 2005, lesquels statuts ont été modifiés par acte du notaire soussigné, le 12 octobre 2005, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 63, le 10 janvier 2006, les statuts ont été modifiés par acte du notaire soussigné le 30 décembre 2005, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, et les statuts ont été modifiés pour la dernière fois par acte du notaire soussigné, le 30 mai 2006, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Maître Virginie Lebbe, juriste, demeurant à L-2016 Luxembourg, 20, avenue Monterey, qui désigne comme secrétaire Mademoiselle Catherine Messang, avocat, demeurant à L-2016 Luxembourg, 20, avenue Monterey. L'assemblée choisit comme scrutateur Maître Virginie Lebbe, préqualifiée.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I. Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

*Ordre du jour:*

(1) Réduction du capital social de la Société d'un montant de 6.250,- EUR correspondant à la valeur nominale des 5.000 actions ordinaires B rachetées par la Société (les «Actions») et annulation des Actions;

(2) Modification de l'article 5 des statuts de la Société (les «Statuts»);

(3) Divers.

II. Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence. Cette liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte.

III. Resteront pareillement annexées au présent acte, les procurations des actionnaires représentés.

IV. Au vu de la prédite liste de la présence, il apparaît que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

Ces faits ayant été reconnus exacts par l'assemblée, celle-ci prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

99658

*Première résolution*

L'assemblée des actionnaires décide d'annuler les Actions rachetées conformément à l'autorisation donnée par l'assemblée des actionnaires au conseil d'administration du 17 août 2006 et de réduire le capital social de la Société d'un montant de 6.250,- EUR (six mille deux cent cinquante euros) correspondant à la valeur nominale des Actions.

L'assemblée des actionnaires décide également de constituer une réserve non distribuable d'un montant égal la valeur nominale des Actions, c'est-à-dire à 6.250,- EUR (six mille deux cent cinquante euros).

*Deuxième résolution*

L'assemblée des actionnaires décide de modifier l'article 5 des statuts suite à la réduction du capital social de la Société décidée dans la première résolution.

L'article 5 des statuts aura désormais la teneur suivante:

«Le capital souscrit de la Société est fixé à deux cent quarante-trois mille sept cent cinquante euros (243.750,- EUR), divisé en quatre-vingt-quinze mille (95.000) actions ordinaires B (les «Actions Ordinaires B») et cent mille (100.000) actions à participation limitée (les «Actions LP») toutes ayant une valeur nominale d'un euro et vingt-cinq cents (1,25 EUR) par action.

Les Actions Ordinaires B et les Actions LP sont ensemble désignées comme les «Actions» et chacune comme une «Action».

*Frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou duquel elle est redevable en raison du présent acte, est évalué à environ EUR 1.500,-.

Le notaire soussigné, qui a personnellement connaissance de la langue anglaise, déclare que les parties comparantes l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française et, en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont le présent acte notarié a été établi à Luxembourg, le jour indiqué au début de cet acte.

Le document a été lu aux personnes comparantes, elles ont signé avec le notaire le présent acte original.

Signé: V. Lebbe, C. Messang, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 31 août 2006, vol. 29CS, fol. 48, case 10. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): Muller.*

Pour copie conforme, délivrée, sur papier libre, à la demande de la société prénommée, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 septembre 2006.

J. Delvaux.

(102040.3/208/127) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 septembre 2006.

**MINIT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1025 Luxembourg, 5, rue Jean Monnet.

R. C. Luxembourg B 109.893.

Statuts coordonnés en date du 22 août 2006, suite à un acte n° 491 par-devant par Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

J. Delvaux.

(102041.3/208/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 septembre 2006.

**ANGERBACH, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 2.282.500,-.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.

R. C. Luxembourg B 112.531.

L'associé unique de la Société a récemment transféré son siège social à l'adresse suivante:

HAWKSLEY CORPORATION, S.à r.l.

5, allée Scheffer

L-2520 Luxembourg

R.C.S. Luxembourg N° B 112.291

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 septembre 2006.

Signature

*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 14 septembre 2006, réf. LSO-BU03283. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(103281.3//18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2006.

**AP PORTLAND 7, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: USD 13.500,-**

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.  
R. C. Luxembourg B 74.499.

*Extrait du contrat de transfert de parts sociales de la société du 20 septembre 2006*

Il résulte d'un contrat de transfert de parts sociales du 20 septembre 2006 entre les sociétés AP PORTLAND 1, S.à r.l. et APOLLO PORTLAND HOLDING, S.à r.l. le transfert suivant:

AP PORTLAND 1, S.à r.l. a cédé la seule et unique part sociale qu'elle détient, soit 1 part sociale d'une valeur nominale de USD 100 chacune, détenue dans AP PORTLAND 7, S.à r.l., à APOLLO PORTLAND HOLDING, S.à r.l., une société de droit luxembourgeois, avec siège social au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg.

Les associés de la société sont désormais:

AP PORTLAND LP: 134 parts sociales

APOLLO PORTLAND HOLDING, S.à r.l.: 1 part sociale

Fait à Luxembourg, le 21 septembre 2006.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 22 septembre 2006, réf. LSO-BU05365. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(103258.3//21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2006.

**AP PORTLAND 5, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: USD 13.500,-**

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.  
R. C. Luxembourg B 74.497.

*Extrait du contrat de transfert de parts sociales de la société du 20 septembre 2006*

Il résulte d'un contrat de transfert de parts sociales du 20 septembre 2006 entre les sociétés AP PORTLAND 1, S.à r.l. et APOLLO PORTLAND HOLDING, S.à r.l. le transfert suivant:

AP PORTLAND 1, S.à r.l. a cédé la seule et unique part sociale qu'elle détient, soit 1 part sociale d'une valeur nominale de USD 100 chacune, détenue dans AP PORTLAND 5, S.à r.l., à APOLLO PORTLAND HOLDING, S.à r.l., une société de droit luxembourgeois, avec siège social au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg.

Les associés de la société sont désormais:

AP PORTLAND LP: 134 parts sociales

APOLLO PORTLAND HOLDING, S.à r.l.: 1 part sociale

Fait à Luxembourg, le 21 septembre 2006.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 22 septembre 2006, réf. LSO-BU05361. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(103261.3//21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2006.

**ParLyo PROPERTY INVESTMENTS S.A., Société Anonyme,  
(anc. SHIP ROCK INVESTMENTS S.A.).**

Registered office: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 118.624.

In the year two thousand six, on the fourteenth day of September.

Before the undersigned Maître Gérard Lecuit, notary, residing in Luxembourg.

Was held an Extraordinary General Meeting of shareholders of SHIP ROCK INVESTMENTS S.A., a société anonyme having its registered office in L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe, constituted by a notarial deed on July 4th, 2006, in process to be published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

The meeting was opened by Guy Decker, employee, residing in Gosseldange, being in the chair,

who appointed as secretary Mrs Christiane Tunsch, employee, residing in Beringen/Mersch.

The meeting elected as scrutineer Mrs Monica Rosenblatt, employee, residing professionally in Luxembourg, 6, rue Adolphe.

The board of the meeting having thus been constituted, the chairman declared and requested the notary to state that:

I. The agenda of the meeting is the following:

1. Change of the name of the company into ParLyo PROPERTY INVESTMENTS S.A.
2. Subsequent amendment of Article 1 of the articles of association.
3. Miscellaneous.

II. The shareholders present or represented, the proxyholders of the represented shareholders and the number of their shares are shown on an attendance list; this attendance list, signed by the shareholders, the proxyholders of the

represented shareholders, the board of the meeting and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed.

The proxies of the represented shareholders will also remain annexed to the present deed.

III. As appears from the said attendance list, all the shares in circulation are present or represented at the present general meeting, so that the meeting can validly decide on all the items of the agenda.

After the foregoing has been approved by the meeting, the meeting unanimously took the following resolution:

*Resolution*

The general meeting decides to change the name of the company into ParLyo PROPERTY INVESTMENTS S.A. As a consequence Article 1 of the Articles of Incorporation will be modified and now read as follows:

«**Art. 1.** The company exists under the name ParLyo PROPERTY INVESTMENTS S.A., a société anonyme.

*Costs*

The aggregate amount of the costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which the corporation incurs or for which it is liable by reason of the present deed, is approximately one thousand one hundred Euro (1,100.- EUR).

The undersigned notary, who knows English, states that on request of the appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be binding.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with the notary the present deed.

**Suit la version française du texte qui précède:**

L'an deux mille six, le quatorze septembre.

Par-devant Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme SHIP ROCK INVESTMENTS S.A., avec siège social à L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe, constituée par acte notarié en date du 4 juillet 2006, en cours de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Guy Decker, employé privé, demeurant à Gosseldange, qui désigne comme secrétaire Madame Christiane Tunsch, employée privée, demeurant à Beringen/Mersch.

L'assemblée choisit comme scrutateur Madame Monica Rosenblatt, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg, 6, rue Adolphe.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour

*Ordre du jour:*

1. Changement de la dénomination de la société en ParLyo PROPERTY INVESTMENTS S.A.

2. Modification subséquente des statuts.

3. Divers.

II.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence. Cette liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

III.- Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

Ces faits ayant été reconnus exacts par l'assemblée, celle-ci prend à l'unanimité des voix la résolution suivante:

*Résolution unique*

L'assemblée générale décide de changer la dénomination de la société en ParLyo PROPERTY INVESTMENTS S.A. En conséquence l'article 1<sup>er</sup> des statuts est modifié et aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 1<sup>er</sup>.** La société existe sous la dénomination de ParLyo PROPERTY INVESTMENTS S.A., une société anonyme.

*Frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société à raison du présent acte est évalué à environ mille cent euros (1.100.- EUR).

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que la comparante l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: G. Decker, Ch. Tunsch, M. Rosenblatt, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 19 septembre 2006, vol. 29CS, fol. 65, case 4. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 septembre 2006.

G. Lecuit.

(102237.3/220/86) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 septembre 2006.

---

**ParLyo PROPERTY INVESTMENTS S.A., Société Anonyme,  
(anc. SHIP ROCK INVESTMENTS S.A.).**

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 118.624.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 septembre 2006.

G. Lecuit.

(102238.3/220/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 septembre 2006.

---

**AKERS LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée (en liquidation).**

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 8.904.

L'an deux mille six, le vingt-trois août.

Par-devant Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

AKERS FRANCE, société anonyme, avec siège à F-57100 Thionville, Chemin du Leidt, ici représentée par Monsieur John Weber, comptable, demeurant à L-2672 Luxembourg, 15, rue de Virton, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé à Thionville, le 10 août 2006, qui restera annexée aux présentes pour être soumise avec elles aux formalités de l'enregistrement.

Laquelle comparant, agissant en sa qualité de seule et unique associée de la société à responsabilité limitée AKERS LUXEMBOURG, S.à r.l. (ci-après «la Société»), ayant son siège social à L-1361 Luxembourg, 9, rue de l'Ordre de la Couronne de Chêne, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 8.904, constituée suivant acte reçu sous seing privé en date du 26 janvier 1970, publié au Mémorial, Recueil Spécial C du 16 mai 1970 numéro 81 et dont les statuts ont été modifiés plusieurs fois et en dernier lieu suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 2 mars 2001, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations du 11 octobre 2001, numéro 867, a requis le notaire instrumentant d'acter les résolutions comme suit:

*Première résolution*

L'assemblée générale décide la dissolution anticipée de la société et prononce sa mise en liquidation à compter de ce jour.

*Deuxième résolution*

L'assemblée générale décide de nommer comme liquidateur de la société Monsieur Luc Louvian, gérant, né le 14 août 1964 à Saint-Etienne (France), demeurant à F-60500 Chantilly, 22, avenue Marie Amélie.

Le liquidateur a les pouvoirs les plus étendus prévus par les articles 144 à 148bis de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée.

Il peut accomplir les actes prévus à l'article 145 sans devoir recourir à l'autorisation de l'assemblée générale dans les cas où elle est requise.

Il peut dispenser le conservateur des hypothèques de prendre inscription d'office, renoncer à tous droits réels, privilégiés, hypothèques, actions résolutoires; donner mainlevée, avec ou sans paiement, de toutes inscriptions privilégiées ou hypothécaires, transcriptions, saisies, oppositions ou autres empêchements.

Le liquidateur est dispensé d'établir un inventaire et peut se référer aux comptes de la société.

Il peut, sous sa responsabilité, pour des opérations spéciales ou déterminées, déléguer à un ou plusieurs mandataires telle partie de ses pouvoirs qu'il détermine et pour la durée qu'il fixera.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, en l'étude du notaire soussigné, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite au comparant, celui-ci a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: J. Weber, F. Baden.

Enregistré à Luxembourg, le 28 août 2006, vol. 155S, fol. 17, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour expédition conforme, délivrée à la Société, sur demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 septembre 2006.

F. Baden.

(102304.3/200/44) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 septembre 2006.

---

**JACKSON HOLE INTERNATIONAL HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9-11, rue Goethe.

R. C. Luxembourg B 72.258.

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Annuelle qui s'est tenue Extraordinairement à Luxembourg, le mardi 4 juillet 2006, que l'Assemblée a pris, entre autres, la résolution suivante:

*Cinquième résolution*

L'Assemblée prend acte que les mandats des Administrateurs et du Commissaire viendront à échéance le 5 septembre 2006. L'Assemblée décide de ne pas renommer Monsieur Sergio Vandì en qualité d'Administrateur et Président du Conseil d'Administration et décide de nommer, pour un terme de 1 (un) an, les Administrateurs suivants:

- Monsieur Davide Murari, employé privé, L-1930 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), 12, avenue de la Liberté; Administrateur et Président du Conseil d'Administration;

- Monsieur Jean-Philippe Fiorucci, employé privé, L-1930 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), 12, avenue de la Liberté; Administrateur;

- Monsieur Onelio Piccinelli employé privé, L-1930 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), 12, avenue de la Liberté; Administrateur.

Le mandat des Administrateurs prendra fin lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2006.

L'Assemblée décide de ne pas renommer la société GRANT THORNTON REVISION ET CONSEILS S.A., Luxembourg, en qualité de Commissaire et décide de nommer pour un terme de 1 (un) an, la société ALTER AUDIT, S.à r.l., 10, avenue Guillaume, L-1650 Luxembourg.

Le mandat du Commissaire prendra fin lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 août 2006.

*Le conseil d'administration*

D. Murari / J.-P. Fiorucci

*Président / Administrateur*

Enregistré à Luxembourg, le 17 août 2006, réf. LSO-BT05101. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(103277.3//32) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2006.

**ARKE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R. C. Luxembourg B 82.152.

Le bilan de la société au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 19 septembre 2006, réf. LSO-BU04298, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

Signature

*Un mandataire*

(103192.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2006.

**HAVEL HOLDING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 870.000,-.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.

R. C. Luxembourg B 112.533.

L'associé unique de la Société a récemment transféré son siège social à l'adresse suivante:

HAWKSLEY CORPORATION, S.à r.l.

5, allée Scheffer

L-2520 Luxembourg

R.C.S. Luxembourg N° B 112.291

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 septembre 2006.

Signature

*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 14 septembre 2006, réf. LSO-BU03281. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(103301.3//18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2006.

99663

**SEDEXA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4930 Bascharage, 12, boulevard Kennedy.  
R. C. Luxembourg B 100.641.

—  
Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 18 septembre 2006, réf. LSO-BU04039, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bascharage, le 27 septembre 2006.

*SEDEXA, S.à r.l.*

Signature

(103205.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2006.

---

**B & R, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1261 Luxembourg, 101, rue de Bonnevoie.  
R. C. Luxembourg B 41.596.

—  
Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 18 septembre 2006, réf. LSO-BU04089, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 septembre 2006.

*B & R, S.à r.l. (LUXEMBOURG)*

Signature

(103206.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2006.

---

**FRIGOBOSS, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-6686 Merttert, 51, route de Wasserbillig.  
R. C. Luxembourg B 34.197.

—  
Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 18 septembre 2006, réf. LSO-BU04049, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Merttert, le 27 septembre 2006.

*FRIGOBOSS, S.à r.l.*

Signature

(103207.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2006.

---

**JACTAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-3895 Foetz, rue de l'Industrie.  
R. C. Luxembourg B 22.502.

—  
Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 22 septembre 2006, réf. LSO-BU05222, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 25 septembre 2006.

Signature.

(103275.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2006.

---

**TRAITEUR PAUL EISCHEN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8311 Capellen, 96, route d'Arlon.  
R. C. Luxembourg B 78.343.

—  
Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 22 septembre 2006, réf. LSO-BU05240, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 septembre 2006.

*EUROPE FIDUCIAIRE (LUXEMBOURG) S.A.*

Signature

(103328.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2006.

---

**AP PORTLAND 4, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: USD 13.500,-.**

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.  
R. C. Luxembourg B 74.496.

*Extrait du contrat de transfert de parts sociales de la société du 20 septembre 2006*

Il résulte d'un contrat de transfert de parts sociales du 20 septembre 2006 entre les sociétés AP PORTLAND 1, S.à r.l. et APOLLO PORTLAND HOLDING, S.à r.l. le transfert suivant:

AP PORTLAND 1, S.à r.l. a cédé la seule et unique part sociale qu'elle détient, soit 1 part sociale d'une valeur nominale de USD 100 chacune, détenue dans AP PORTLAND 4, S.à r.l., à APOLLO PORTLAND HOLDING, S.à r.l., une société de droit luxembourgeois, avec siège social au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg.

Les associés de la société sont désormais:

AP PORTLAND LP: 134 parts sociales

APOLLO PORTLAND HOLDING, S.à r.l.: 1 part sociale

Fait à Luxembourg, le 21 septembre 2006.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 22 septembre 2006, réf. LSO-BU05369. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(103265.3//21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2006.

**AP PORTLAND 3, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: USD 13.300,-.**

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.  
R. C. Luxembourg B 71.273.

*Extrait du contrat de transfert de parts sociales de la société du 20 septembre 2006*

Il résulte d'un contrat de transfert de parts sociales du 20 septembre 2006 entre les sociétés AP PORTLAND 1, S.à r.l. et APOLLO PORTLAND HOLDING, S.à r.l. le transfert suivant:

AP PORTLAND 1, S.à r.l. a cédé la seule et unique part sociale qu'elle détient, soit 1 part sociale d'une valeur nominale de USD 100 chacune, détenue dans AP PORTLAND 3, S.à r.l., à APOLLO PORTLAND HOLDING, S.à r.l., une société de droit luxembourgeois, avec siège social au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg.

Les associés de la société sont désormais:

AP PORTLAND LP: 132 parts sociales

APOLLO PORTLAND HOLDING, S.à r.l.: 1 part sociale

Fait à Luxembourg, le 21 septembre 2006.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 22 septembre 2006, réf. LSO-BU05374. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(103268.3//21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2006.

**CAPTIVA CAPITAL PARTNERS II S.C.A., Société en Commandite par Actions.**

Siège social: L-1637 Luxembourg, 25, rue Goethe.  
R. C. Luxembourg B 110.556.

*Extrait d'information daté du 13 septembre 2006*

Les membres du conseil de gérance de CAPTIVA CAPITAL II, S.à r.l., agissant en qualité d'actionnaire commandité de CAPTIVA CAPITAL PARTNERS II SCA («la société») font remarquer les changements suivants:

- l'adresse professionnelle de M. Thijs van Ingen et M. Hille-Paul Schut, membres du conseil de surveillance de la Société est 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, avec effet au 3 juillet 2006;

- le siège social de la société CAPTIVA CAPITAL II, S.à r.l., actionnaire commandité de la Société est 25, rue Goethe, L-1637 Luxembourg, avec effet au 29 juin 2006;

Luxembourg, le 13 septembre 2006.

CAPTIVA CAPITAL II, S.à r.l.

M. van Krimpon

Enregistré à Luxembourg, le 19 septembre 2006, réf. LSO-BU04255. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(103272.3//18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2006.



**ARCHITECT-CONSULT / ZIGRAND JEAN-PAUL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-7210 Walferdange, 1, rue de l'Alzette.  
R. C. Luxembourg B 105.759.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005, enregistrés à Diekirch, le 21 septembre 2006, réf. DSO-BU00111, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE ENSCH, WALLERS ET ASSOCIES S.A.

Signature

(103304.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2006.

**ARCHITECT-CONSULT / ZIGRAND JEAN-PAUL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-7210 Walferdange, 1, rue de l'Alzette.  
R. C. Luxembourg B 105.759.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue le 11 septembre 2006 à 10.00 heures à Walferdange*

L'associé a décidé de transférer le siège social de la société de L - 7210 Walferdange, 5, rue de l'Alzette à L - 7210 Walferdange, 1, rue de l'Alzette.

Walferdange, le 11 septembre 2006.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

L'associé unique

Enregistré à Luxembourg, le 21 septembre 2006, réf. LSO-BU00114. – Reçu 14 euros.

Le Receveur ff. (signé): Signature.

(103306.3//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2006.

**GOTTLEUBA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 253.500,-.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.  
R. C. Luxembourg B 112.532.

L'associé unique de la Société a récemment transféré son siège social à l'adresse suivante:

HAWKSLEY CORPORATION, S.à r.l.

5, allée Scheffer

L-2520 Luxembourg

R.C.S. Luxembourg N° B 112.291

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 septembre 2006.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 14 septembre 2006, réf. LSO-BU03278. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(103309.3//18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2006.

**PIVERT, SOCIETE ANONYME HOLDING**

Siège social: L-2132 Luxembourg, 36, avenue Marie-Thérèse.  
R. C. Luxembourg B 24.174.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue en date du 6 septembre 2006 que:

Le siège social est transféré de 9, rue de l'Ordre de la Couronne de Chêne, L-1361 Luxembourg au 36, avenue Marie-Thérèse, L-2132 Luxembourg avec effet au 1<sup>er</sup> juillet 2006

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 25 septembre 2006, réf. LSO-BU05762. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(103335.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2006.

**OERLIKON BALZERS COATING LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée,  
(anc. BALZERS (LUXEMBOURG)).**

Siège social: L-4562 Differdange, route de Bascharage, Zone Industrielle Haanebesch.  
R. C. Luxembourg B 73.684.

L'an deux mille six, le vingt-huit août.

Par-devant Maître Paul Frieders, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire des associés de la société BALZERS (LUXEMBOURG), une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social Zone Industrielle Haanebesch, route de Bascharage, L-4562 Differdange, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 73.684, constituée suivant acte reçu par Maître Christine Doerner, notaire de résidence à Bettembourg, en date du 16 décembre 1999, publié au Mémorial C, numéro 237 du 29 mars 2000. Les statuts de la société ont été modifiés suivant acte reçu par Maître Christine Doerner, prénommée, en date du 9 mars 2000, publié au Mémorial C, numéro 509 du 18 juillet 2000.

L'assemblée est présidée par Monsieur Patrick Vermeylen, comptable, Schurhoveneld 4050, B-3800 Sint-Truiden.

Le Président nomme comme secrétaire Monsieur Thierry Wolter, ingénieur, 101, route de Holzem, L-8232 Mamer.

L'assemblée élit comme scrutateur Monsieur John O'Hara, ingénieur, 101, route de Holzem, L-8232 Mamer.

Le bureau ayant ainsi été constitué, le président prie le notaire instrumentant d'acter que:

I) L'ordre du jour de l'assemblée est conçu comme suit:

Changement de la dénomination sociale de la société de BALZERS (LUXEMBOURG) en OERLIKON BALZERS COATING LUXEMBOURG, S.à r.l. et modification subséquente de l'article 4 des statuts.

II) Les associés présents ou représentés, les mandataires des associés représentés et le nombre de parts sociales qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence; cette liste de présence après avoir été signée par les associés présents, les mandataires des associés représentés, les membres du bureau et le notaire instrumentaire, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des associés représentés après avoir été paraphées ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentaire.

III) Il résulte de la liste de présence que toutes les cent mille (100.000) parts sociales représentatives de l'intégralité du capital social d'un million d'euros (1.000.000 EUR) sont présentes ou représentées à l'assemblée.

Les associés présents ou représentés déclarent renoncer à leurs convocations et se considèrent dûment convoqués, et déclarent en outre avoir eu parfaite connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué par avance.

Dès lors l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur l'ordre du jour.

Après délibération, l'assemblée générale adopte à l'unanimité la résolution suivante:

*Résolution unique*

L'assemblée générale décide de changer la dénomination sociale de la société de BALZERS (LUXEMBOURG) en OERLIKON BALZERS COATING LUXEMBOURG, S.à r.l. et de modifier par conséquent l'article 4 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

**Art. 4. Raison sociale.** La Société existera sous la raison sociale OERLIKON BALZERS COATING LUXEMBOURG, S.à r.l.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, l'assemblée est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire instrumentaire par noms, prénoms, états et demeures, lesdits comparants ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: P. Vermeylen, Th. Wolter, J. O'Hara, P. Frieders.

Enregistré à Luxembourg, le 29 août 2006, vol. 29CS, fol. 48, case 3. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

Pour expédition conforme, délivrée, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 septembre 2006.

P. Frieders.

(102409.3/212/51) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 septembre 2006.

**OERLIKON BALZERS COATING LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée,  
(anc. BALZERS (LUXEMBOURG)).**

Siège social: L-4562 Differdange, route de Bascharage, Zone Industrielle Haanebesch.  
R. C. Luxembourg B 73.684.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 septembre 2006.

P. Frieders.

(102415.3/212/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 septembre 2006.

**UNITED SERVICES S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 67, boulevard de la Pétrusse.

R. C. Luxembourg B 24.423.

*Extrait des résolutions prises à l'Assemblée Générale Ordinaire du 25 août 2006*

Le mandat des administrateurs

- Monsieur Nabil Kettaneh, homme d'affaires, demeurant Presidential Avenue, 29022601 Baabda, Liban  
 - Monsieur Raymond le Lourec, conseiller fiscal, demeurant 4, rue Henri Schnadt, L-2530 Luxembourg, et  
 - Monsieur Armand Distave, conseiller économique et fiscal, demeurant 4, rue Henri Schnadt, L-2530 Luxembourg  
 est renouvelé pour une période de trois années jusqu'à l'assemblée générale ordinaire de l'année 2009 appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos en 2008.

Le mandat du commissaire aux comptes LUX-AUDIT S.A., avec siège social à L-1510, 57, rue de la Faiëncerie est renouvelé pour une période de trois années jusqu'à l'assemblée générale ordinaire de l'année 2009 appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos en 2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> septembre 2006.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 5 septembre 2006, réf. LSO-BU01062. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(103310.3//20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2006.

**GOLDFRAPP, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,-.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.

R. C. Luxembourg B 112.290.

En vertu de l'acte de transfert de parts daté du 21 avril 2006, Monsieur Ronan O'Donoghue, demeurant au 84, Bishops Road, Fulham, GB-London SW6 7AR, a transféré la totalité de ses parts détenues dans la Société de la manière suivante:

- 100 parts sociales d'une valeur de 125,- EUR chacune, à Tor Tveitane, demeurant au 41, Spencer Walk, GB-London SW15 1PL

Ainsi les parts de la Société sont réparties de la manière suivante:

- Tor Tveitane: 100 parts

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 septembre 2006.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 14 septembre 2006, réf. LSO-BU03269. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(103318.3//20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2006.

**BLUESTONE HOLDINGS S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 59.109.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 7 juin 2006*

- Les démissions de Messieurs François Mesenburg et Jean-Paul Reiland de leur mandat d'Administrateur sont acceptées.

- Les sociétés MADAS, S.à r.l., société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, avec siège social au 23, avenue Monterey L-2086 Luxembourg et FINDI, S.à r.l., société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, avec siège social au 23, avenue Monterey L-2086 Luxembourg sont nommées comme nouveaux Administrateurs. Leurs mandats viendront à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2008.

Fait à Luxembourg, le 7 juin 2006.

Certifié sincère et conforme

BLUESTONE HOLDINGS S.A.

LOUV, S.à r.l. / MADAS, S.à r.l.

Administrateur / Administrateur

Signature / Signature

Enregistré à Luxembourg, le 22 septembre 2006, réf. LSO-BU05186. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(103321.3//21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2006.

**C.M. INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 41.453.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 24 avril 2006*

- La démission de Monsieur François Mesenburg de son mandat d'Administrateur est acceptée.
- La société MADAS, S.à r.l., société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, avec siège social au 23, avenue Monterey L-2086 Luxembourg est nommée nouvel Administrateur. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2010.

Fait à Luxembourg, le 24 avril 2006.

Certifié sincère et conforme

C.M. INTERNATIONAL S.A.

LOUV, S.à r.l. / MADAS, S.à r.l.

Administrateur / Administrateur

Signature / Signature

Enregistré à Luxembourg, le 22 septembre 2006, réf. LSO-BU05185. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(103323.3//19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2006.

**HOLINGEST S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.  
R. C. Luxembourg B 58.642.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 7 septembre 2006 que:

1. Le siège social a été transféré au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg Kirchberg
2. il a été procédé à une reconstitution entière des organes sociaux et ont été nommés:

a) *administrateurs:*

- Monsieur Gérard Muller, Economiste, né le 28 décembre 1943 à Pétange (Luxembourg), résidant professionnellement au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg,
- Monsieur Fernand Heim, Directeur Financier, né le 3 octobre 1952 à Luxembourg, résidant professionnellement au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg - Kirchberg
- Monsieur Marc Schmit, Chef-comptable, né le 13 mai 1959 à Luxembourg, résidant professionnellement au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg,  
en remplacement de Monsieur Nicolas Schaeffer, Madame Danièle Martin et de Monsieur Silvano Politi.

b) *commissaire aux comptes:*

- Monsieur Marco Ries, Réviseur d'Entreprises, résidant professionnellement au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg, en remplacement Monsieur Pierre Schmit,  
pour une durée de deux ans expirant à l'issue de l'assemblée générale statutaire qui se tiendra en l'an 2008.

Luxembourg, le 7 septembre 2006.

Pour extrait conforme

Pour le conseil d'administration

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 20 septembre 2006, réf. LSO-BU04782. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(103324.6//28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2006.

**D'URSEL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2430 Luxembourg, 18, rue Michel Rodange.  
R. C. Luxembourg B 73.351.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 22 septembre 2006, réf. LSO-BU05232, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 septembre 2006.

EUROPE FIDUCIAIRE (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

(103329.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2006.

99669

**RESINEX S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2240 Luxembourg, 16, rue Notre-Dame.  
R. C. Luxembourg B 80.606.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 30 juin 2006*

Le mandat d'Administrateur de catégorie A de:

- la fondation de droit néerlandais STICHTING ADMINISTRATIEKANTOOR RAVAGO, ayant son siège social au Galvanistraat 14-2, NL-6716 AE Ede;

et les mandats d'Administrateur de catégorie B de:

- Monsieur Jean-François Cordemans, employé privé, demeurant professionnellement au 7, rue de l'Arquebuse, Case Postale 5640, CH-1211 Genève 11;

- Monsieur Alain Renard, employé privé, demeurant professionnellement au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg,

- la société LOUV, S.à r.l., société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois avec siège social au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg,

- Monsieur Léo Caers, Administrateur, demeurant 54, Oude Arendonkse Baan, B-2360 Oude-Turnhout,

- Monsieur Joannes Zeinstra, Administrateur, demeurant Dreef van Duyvendaal 18, B-2970 Schilde,

et le mandat de Commissaire aux Comptes de:

- la société KARTHEISER MANAGEMENT, S.à r.l., société à responsabilité limitée, avec siège social au 45, route d'Arlon, L-1140 Luxembourg

sont reconduits pour une nouvelle période statutaire d'un an jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2007.

Fait à Luxembourg, le 30 juin 2006.

Certifié sincère et conforme

RESINEX S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 22 septembre 2006, réf. LSO-BU05183. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(103325.3//30) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2006.

**EQUILIBRE ET PERFORMANCE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2430 Luxembourg, 18, rue Michel Rodange.

R. C. Luxembourg B 93.779.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 22 septembre 2006, réf. LSO-BU05235, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 septembre 2006.

EUROPE FIDUCIAIRE (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

(103330.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2006.

**RENTEGAL LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.

R. C. Luxembourg B 109.671.

*Extraits des résolutions de l'associé unique prises le 28 avril 2006*

L'Associé Unique de RENTEGAL LUXEMBOURG, S.à r.l. (la «Société») a décidé comme suit:

- D'accepter la démission de Monsieur Herman Boersen, de sa fonction de Gérant et ce avec effet au 28 avril 2006;

- de nommer Monsieur Doeke van der Molen, ayant son adresse professionnelle au 9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg, en qualité de Gérant de la société avec effet immédiat à durée indéterminée.

Luxembourg, le 28 avril 2006.

D. van der Molen

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 20 septembre 2006, réf. LSO-BU04696. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(103340.3//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2006.

**CHORUS SECURITY TRANSPORT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8399 Windhof, 9, rue de l'Industrie.  
R. C. Luxembourg B 28.001.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 22 septembre 2006, réf. LSO-BU05230, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 septembre 2006.

EUROPE FIDUCIAIRE (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

(103331.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2006.

---

**ROTADA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare.  
R. C. Luxembourg B 31.243.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 8 septembre 2006, réf. LSO-BU02025, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 septembre 2006.

Signature

Un mandataire

(103334.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2006.

---

**COACHING INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare.  
R. C. Luxembourg B 65.225.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 20 septembre 2006, réf. LSO-BU04581, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 septembre 2006.

Signature

Un mandataire

(103336.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2006.

---

**BAILIFF S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1512 Luxembourg, 7, rue Pierre Federspiel.  
R. C. Luxembourg B 102.872.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 25 septembre 2006, réf. LSO-BU05849, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 septembre 2006.

Signature

Mandataire

(103342.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2006.

---

**ADEON S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 81.035.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 14 septembre 2006, réf. LSO-BU03164, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 septembre 2006.

Pour ADEON S.A.

Signature

(103347.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2006.

---

99671

**CITCO (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.  
R. C. Luxembourg B 37.409.

La Société informe du changement des adresses professionnelles des personnes suivantes au Carre Bonn, 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg avec effet au 3 juillet 2006:

- Kariem Abdellatif
- Hans van de Sanden
- Luc de Vet
- Michel van Krimpen

Luxembourg, le 15 septembre 2006.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Mandataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 19 septembre 2006, réf. LSO-BU04275. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(103344.3//18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2006.

---

**INCOMA, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2132 Luxembourg, 36, avenue Marie-Thérèse.  
R. C. Luxembourg B 13.140.

EXTRAIT

Il résulte d'un procès-verbal de la réunion des associés tenue en date du 22 septembre 2006 que:

Le siège social est transféré de 9, rue de l'ordre de la Couronne de Chêne, L-1361 Luxembourg au 36, avenue Marie-Thérèse, L-2132 Luxembourg avec effet au 1<sup>er</sup> juillet 2006.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 25 septembre 2006, réf. LSO-BU05758. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(103345.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2006.

---

**INTERNATIONAL TELECOMMUNICATIONS KNOW HOW S.A., EN ABRÉGÉ I.T.K.H. S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Holzem.  
R. C. Luxembourg B 68.342.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue en date du 5 mai 2006 que:

La société EUROPE FIDUCIAIRE (LUXEMBOURG) S.A. démissionne de son poste de commissaire aux comptes  
La société FIDU-CONCEPT, S.à r.l. avec siège social à L-2132 Luxembourg, 36, avenue Marie-Thérèse est nommée au poste de commissaire aux comptes. Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2009.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 25 septembre 2006, réf. LSO-BU05761. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(103349.3//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2006.

---

**GIAIS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 86.696.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 14 septembre 2006, réf. LSO-BU03165, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 septembre 2006.

Pour GIAIS, S.à r.l.

Signature

(103350.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2006.

---

99672

**JOYPAR S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 81.050.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 14 septembre 2006, réf. LSO-BU03166, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 septembre 2006.

Pour JOYPAR S.A.

Signature

(103351.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2006.

---

**MORGAN STANLEY CLARE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: GBP 10.980,-.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.  
R. C. Luxembourg B 117.992.

Il résulte d'un «share transfer agreement» du 18 septembre 2006 que MORGAN STANLEY BISCAY LLC, enregistrée sous la loi de l'Etat de Delaware sous le numéro 3505338, ayant son siège social sis Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, DE 19801, United States, a vendu 549 parts sociales de classe A à la société MORGAN STANLEY GALWAY LLC, enregistrée sous la loi de l'Etat de Delaware sous le numéro 4219825, ayant son siège social sis Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, DE 19801, United States, de sorte que toutes les parts sociales de la société sont désormais détenues par l'associé unique MORGAN STANLEY GALWAY LLC.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 septembre 2006.

Pour avis conforme

P. Kotoula

Gérante

Enregistré à Luxembourg, le 22 septembre 2006, réf. LSO-BU05546. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(103352.3//20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2006.

---

**INDUXTRIA CAPITAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1621 Luxembourg, 24, rue des Genêts.  
R. C. Luxembourg B 106.706.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 21 septembre 2006, tenue au siège*

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 21 septembre 2006 les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'Assemblée prend acte de la démission de Monsieur Oliver Thonnard et de Monsieur Patrick Hosti de leur poste d'administrateur de la société et décide de pourvoir à leur remplacement par les nominations suivantes au sein du conseil d'administration:

- Monsieur Antonio Marini D'Armenia, directeur, né le 31 mars 1946, à Cerzeto (Italie), demeurant professionnellement à L-1621 Luxembourg, 24, rue des Genêts, est élu au poste d'administrateur.

- Monsieur Aleksandar Vukotic, employé privé, né à Pancevo (Serbie), le 21 février 1973, demeurant professionnellement à L-1621 Luxembourg, 24, rue des Genêts, est élu au poste d'administrateur.

Le mandat des administrateurs nouvellement nommés, expirera à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2010 pour statuer sur l'exercice clôturé au 31 décembre 2009.

*Deuxième résolution*

L'Assemblée décide de nommer Monsieur Antonio Marini D'Armenia, prénommé, à la fonction d'administrateur-délégué, avec pouvoir d'engager la société par sa seule signature.

Luxembourg, le 22 septembre 2006.

FIDUCIAIRE DU KIEM, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 22 septembre 2006, réf. LSO-BU05573. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(103539.3//27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2006.

---



**BNK4 S.A., Société Anonyme.**

Registered office: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 114.096.

In the year two thousand six, on the thirty-first day of May.

Before Maître Henri Hellinckx, notary public residing at Mersch, Grand Duchy of Luxembourg, undersigned.

There appeared:

Mr Pierre-Yves Champagnon, employee, residing in Luxembourg,

acting in his capacity as a special proxy holder of the Board of Directors of the société anonyme BNK4 S.A., registered with the R.C.S. Luxembourg section B number 114.096, having its registered office at 6, rue Adolphe Fischer, L-1520 Luxembourg, incorporated by deed of the undersigned notary enacted on 29th December, 2005, published in the Mé-morial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations number 865 of May 3, 2006,

by virtue of the authority conferred on him by decision of the Board of Directors, taken at its meeting of the 30th May 2006;

an extract of the minutes of the said meeting, signed *in varietur* by the appearing person and the attesting notary public, shall remain attached to the present deed with which it shall be formalised.

The said appearing person, acting in his said capacity, has requested the attesting notary public to record his declarations and statements which follow:

I.- The subscribed share capital of the prenamed société anonyme BNK4 S.A., amounts currently to EUR 34,270.- (thirty-four thousand two hundred and seventy Euro), represented by 3,427 (three thousand four hundred and twenty-seven) shares with a par value of EUR 10.- (ten Euro) each, all fully paid up.

II.- On terms of article five of the articles of incorporation, the authorized capital has been fixed at thirty million Euro (EUR 30,000,000.-), represented by three million (3,000,000) shares with a nominal value of ten Euro (EUR 10.-) per share and the Board of Directors has been authorized during a period expiring five years after the date of incorporation of the corporation to increase in one or several times the subscribed capital within the limits of the authorized capital, article five of the articles of incorporation then being modified so as to reflect the result of such increase of capital.

III.- The Board of Directors, in its meeting of the 30 May 2006 and in accordance with the authorities conferred on it by the terms of article five of the articles of incorporation, has realized an increase of capital by the amount of EUR 2,280.- (two thousand two hundred and eighty Euro) so as to raise the subscribed capital from its present amount up to EUR 36,550.- (thirty-six thousand five hundred and fifty Euro), by the creation and issue of 228 (two hundred and twenty-eight) new shares with a par value of EUR 10.- (ten Euro) each, having the same rights and privileges as the existing shares.

IV.- Still pursuant to this authorization, the Board has stated the renunciation of the existing shareholders to their preferential right to subscribe and has allowed to the subscription of the total new shares: MAO HOLDINGS (CAYMAN) LIMITED («the Investor»), a company incorporated as a Limited Company in accordance with the laws of Cayman Islands, having its registered office at Maples and Calder, Uglund House, South Church Street, PO Box 309, Georgetown, Cayman, on payment of a share premium per share of EUR 4,367.02 (four thousand three hundred sixty-seven Euro and two cents).

V.- The 228 (two hundred and twenty-eight) new shares have been entirely subscribed and fully paid up as well as the share issue premium by contribution in cash in a banking account of the Company, so that a total amount of EUR 997,960.56 (nine hundred and ninety-seven thousand nine hundred and sixty Euro and fifty-six cents) has been at the free disposal of the said company, as was certified to the attesting notary public by presentation of the supporting documents for subscriptions and payments.

*Allocation*

EUR 2,280.- (two thousand two hundred and eighty Euro) are allocated to the share capital and the balance, EUR 995,680.56 (nine hundred ninety-five thousand six hundred and eighty Euro fifty-six cents) as aggregated share premium.

VI.- Following the realization of this authorized increase of the share capital, article five, paragraph one of the articles of incorporation has therefore been modified and reads as follows:

«**Art. 5. First paragraph.** The subscribed capital is set at EUR 36,550.- (thirty-six thousand five hundred and fifty Euro), represented by 3,655 (three thousand six hundred and fifty-five) shares with a par value of EUR 10.- (ten Euro) each, carrying one voting right in the general assembly.»

*Expenses*

The expenses, encumbant on the company and charged to it by reason of the present deed, are estimated at approximately twelve thousand Euro.

*Prevailing language*

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation; on the request of the same appearing persons and in case of discrepancy between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing person, the said person signed together with Us, the notary, the present original deed.

### Suit la traduction française:

L'an deux mille six, le trente et un mai.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Mersch, Grand-Duché de Luxembourg, soussigné.

A comparu:

Monsieur Pierre-Yves Champagnon, employé privé, demeurant à Luxembourg,

(ci-après «le mandataire»), agissant en sa qualité de mandataire spécial du conseil d'administration de la société anonyme BNK4 S.A., ayant son siège social au 6, rue Adolphe Fischer, L-1520 Luxembourg, constituée par acte du notaire soussigné en date du 29 décembre 2005, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations numéro 865 du 3 mai 2006,

en vertu d'un pouvoir conféré par décision du conseil d'administration, prise en sa réunion du 30 mai 2006; un extrait du procès-verbal de ladite réunion, après avoir été signé ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentant, restera annexé au présent acte avec lequel il sera formalisé.

Lequel mandataire, agissant ès dites qualités, a requis le notaire instrumentant de documenter ainsi qu'il suit ses déclarations et constatations:

I.- Le capital social de la société anonyme BNK4 S.A., prédésignée, s'élève actuellement à EUR 34.270,- (trente-quatre mille deux cent soixante-dix euros), représenté par 3.427 (trois mille quatre cent vingt-sept) actions d'une valeur nominale de EUR 10,- (dix euros) chacune, entièrement libérées.

II.- Aux termes de l'article cinq des statuts, le capital autorisé de la société a été fixé à EUR 30.000.000,- (trente millions d'euros), représenté par 3.000.000 (trois millions) d'actions d'une valeur nominale de EUR 10,- (dix euros) chacune et le conseil d'administration a été autorisé à décider, pendant une période expirant cinq ans après la date de constitution de la Société, à augmenter le capital souscrit, en une ou plusieurs fois, dans les limites du capital autorisé, l'article cinq des statuts se trouvant alors modifié de manière à correspondre à l'augmentation de capital intervenue.

III.- Le conseil d'administration, en sa réunion du 30 mai 2006 et en conformité des pouvoirs à lui conférés aux termes de l'article cinq des statuts, a réalisé une augmentation du capital social dans les limites du capital autorisé à concurrence de EUR 2.280,- (deux mille deux cent quatre-vingts euros), en vue de porter le capital social souscrit de son montant actuel à EUR 36.550,- (trente-six mille cinq cent cinquante euros), par la création et l'émission de 228 (deux cent vingt-huit) actions nouvelles d'une valeur nominale de EUR 10,- (dix euros) chacune, à souscrire et à libérer intégralement en numéraire et jouissant des mêmes droits et avantages que les actions anciennes.

IV.- Dans le cadre de cette autorisation, le conseil d'administration, après avoir constaté que les actionnaires existants avaient renoncé à leur droit préférentiel de souscription, a accepté la souscription de la totalité des actions nouvelles par MAO HOLDINGS (CAYMAN) LIMITED, société à responsabilité limitée en vertu du droit des Iles Caïmanes, ayant son siège à Maples and Calder, Uglad House, South Church Street, PO Box 309, Georgetown, Cayman.

V.- Les 228 (deux cent vingt-huit) nouvelles actions ont été intégralement souscrites par MAO HOLDINGS (CAYMAN) LIMITED et libérées intégralement en numéraire par versement à un compte bancaire au nom de la Société, de telle sorte que la somme totale de EUR 997.960,56 (neuf cent quatre-vingt-dix-sept mille neuf cent cinquante euros et cinquante-six cents) a été mise à la libre disposition de cette dernière, ce dont il a été justifié au notaire instrumentant par la présentation des pièces justificatives des souscription et libération.

#### *Affectation*

EUR 2.280,- (deux mille deux cent quatre-vingts euros) sont affectés au capital social et le solde, EUR 995.680,56 (neuf cent quatre-vingt-quinze mille six cent quatre-vingts euros et cinquante-six cents) en tant que prime d'émission globale.

VI.- Suite à la réalisation de cette augmentation dans les limites du capital autorisé, le premier alinéa de l'article cinq des statuts est modifié en conséquence et a désormais la teneur suivante:

«**Art. 5. Premier alinéa.** Le capital souscrit est fixé à EUR 36.550,- (trente-six mille cinq cent cinquante euros), représenté par 3.655 (trois mille six cent cinquante-cinq) actions d'une valeur nominale de EUR 10,- (dix euros) chacune, entièrement libérées.»

#### *Frais*

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de douze mille euros.

#### *Version prépondérante*

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête des personnes comparantes les présents statuts sont rédigés en anglais, suivis d'une version française; à la requête des mêmes personnes et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, le mandataire prémentionné a signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: P.-Y. Champagnon, H. Hellinckx.

Enregistré à Mersch, le 9 juin 2006, vol. 437, fol. 8, case 2. – Reçu 9.979,61 euros.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 14 juin 2006.

H. Hellinckx.

(102156.3/242/124) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 septembre 2006.

**DEUTSCHE BENELUX INVESTITIONEN (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.

R. C. Luxembourg B 43.515.

Le bilan au 30 septembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 25 septembre 2006, réf. LSO-BU05671, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 septembre 2006.

Signature.

(103354.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2006.

---

**CREDIT AGRICOLE LUXEMBOURG CONSEIL, Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 81.933.

Le Conseil d'administration de la société, réuni le 10 mars 2006 à pris les résolutions suivantes:

Le Conseil d'administration décide de nommer le cabinet ERNST & YOUNG, dont le siège est établi 7, Parc d'Activité Syrdall à L-5365 Munsbach comme réviseur externe pour l'exercice 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 août 2006.

*Pour le Conseil d'Administration*

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 19 septembre 2006, réf. LSO-BU04359. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(103357.3//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2006.

---

**COLOMBIER HOLDINGS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-7540 Rollingen/Mersch, 46, route de Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 30.652.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 9 novembre 2005*

L'Assemblée Générale ordinaire du 9 novembre 2005 a décidé de nommer aux fonctions:

*D'Administrateur:*

- Monsieur Albert Haugg, Reichsweg 46, D-52068 Aachen
- Monsieur Albert Thomas Haugg, Gartenstrasse 15, D-78136 Schonach
- Monsieur Wolfgang Haugg, Reichsweg 63, D-52068 Aachen
- Monsieur Marcel van der Spek, via Calzabigi 42,1-57125 Livorno

*De Commissaire aux Comptes:*

- Monsieur Jean-Paul Elvinger, 52, rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg.

Conformément aux dispositions de l'article 11 des statuts, les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes prennent fin à l'Assemblée Générale de 2011.

Enregistré à Luxembourg, le 10 juillet 2006, réf. LSO-BS03364. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(103381.3//19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2006.

---

**MARKET 2000 S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 82.365.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire le 17 mai 2006 tenue extraordinairement le 2 août 2006*

L'assemblée renouvelle les mandats des administrateurs de Catégorie B Mme Frédérique Vigneron et Mme Patricia Jupille, des administrateurs et administrateurs délégués de Catégorie A Mr Paolo Bonfiglio et Mr Raymond Leyder ainsi que celui du commissaire aux comptes TOWERBEND Ltd jusqu'à l'issue de l'assemblée générale de 2012.

Luxembourg, le 11 septembre 2006.

*Pour MARKET 2000 S.A.*

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 14 septembre 2006, réf. LSO-BU03160. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(103396.3//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2006.

---

**DSI U.S. CONTROLLED RESIDUAL RISK PORTFOLIO FUND,  
Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 49, avenue J.F. Kennedy.  
R. C. Luxembourg B 67.832.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 19 septembre 2006, réf. LSO-BU04150, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 septembre 2006.

Signature.

(103390.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2006.

---

**LASFIN S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9-11, rue Goethe.  
R. C. Luxembourg B 55.019.

Il résulte de la réunion du Conseil d'Administration qui s'est tenue à Luxembourg, en date du 8 août 2006, que le Conseil d'Administration a pris, à l'unanimité des voix, l'unique résolution suivante:

*Première et unique résolution*

Le Conseil d'Administration prend acte de, et accepte la démission présentée par Monsieur Sergio Vandt de sa fonction d'Administrateur de la société et de Président du Conseil. Le Conseil d'Administration décide de coopter en son sein, et ce avec effet immédiat, Monsieur Salvatore Desiderio, employé privé, demeurant à Luxembourg, en remplacement de Monsieur Sergio Vandt, démissionnaire. L'Administrateur coopté termine le mandat de son prédécesseur qui expirera à l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2005. Le Conseil d'Administration décide de nommer Monsieur Salvatore Desiderio en qualité de Président, celui-ci demeurant au 12, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg.

En conformité avec la loi, l'Assemblée Générale des Actionnaires procédera, lors de sa prochaine réunion, à la nomination définitive.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 septembre 2006.

*Le conseil d'Administration*

O. Piccinelli / S. Desiderio

*Administrateurs*

Enregistré à Luxembourg, le 22 septembre 2006, réf. LSO-BU05227. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(103393.3//25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2006.

---

**LAPO S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9, rue Goethe.  
R. C. Luxembourg B 66.535.

Il résulte de la réunion du Conseil d'Administration qui s'est tenue à Luxembourg, en date du 5 septembre 2006, que le Conseil d'Administration a pris, à l'unanimité des voix, l'unique résolution suivante:

*Première et unique résolution*

Le Conseil d'Administration prend acte de, et accepte la démission présentée par Monsieur Sergio Vandt de sa fonction d'Administrateur de la société. Le Conseil d'Administration décide de coopter en son sein, et ce avec effet immédiat, Monsieur Mirko la Rocca, employé privé, demeurant à Luxembourg, en remplacement de Monsieur Sergio Vandt, démissionnaire. L'Administrateur coopté termine le mandat de son prédécesseur qui expirera à l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2005. L'Administrateur coopté demeure au 12, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg.

En conformité avec la loi, l'Assemblée Générale des Actionnaires procédera, lors de sa prochaine réunion, à la nomination définitive.

Luxembourg, le 21 septembre 2006.

*Le conseil d'Administration*

M. la Rocca / O. Piccinelli

*Administrateurs*

Enregistré à Luxembourg, le 22 septembre 2006, réf. LSO-BU05233. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(103394.3//23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2006.

---

99677

**TOSINVEST INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 55.324.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire le 7 juin 2006*

L'assemblée renouvelle les mandats des administrateurs Mme Luisella Moreschi, Mme Frédérique Vigneron et Mme Patricia Jupille ainsi que celui du commissaire aux comptes TOWERBEND Ltd jusqu'à l'issue de l'assemblée générale de 2012.

Le 6 septembre 2006.

TOSINVEST INTERNATIONAL S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 14 septembre 2006, réf. LSO-BU03161. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(103398.3//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2006.

**DAEMMERUNG FINANCE S.A., Société Anonyme.**

Registered office: L-1637 Luxembourg, 9, rue Goethe.  
R. C. Luxembourg B 119.030.

In the year two thousand and six, on the thirtieth of August.

Before Maître Paul Frieders, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

Was held an extraordinary general meeting of the shareholders of DAEMMERUNG FINANCE S.A., a Luxembourg public limited liability company (société anonyme), having its registered office at 9, rue Goethe, L-1637 Luxembourg, incorporated on August 10, 2006 pursuant to a deed of the undersigned notary, not yet registered with the Trade and Company Register (the Company).

The Meeting is chaired by Mr Charles Etonde, Lawyer, with professional address at 1, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg.

The Chairman appointed as secretary Mr Claude Feyereisen, Lawyer, with professional address at 1, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg.

The Meeting elected as scrutineer Mrs Virginie Boussard, Lawyer, with professional address at 1, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg.

The board of the Meeting having thus been constituted, the Chairman declares and requests the notary to record that:

I. The shareholders present or represented and the number of their shares are shown on an attendance list, signed by the chairman, the secretary, the scrutineer and the undersigned notary. The said list shall remain attached to the present deed to be filed together with it with the registration authorities.

The proxies given by the represented shareholders, after having been initialled *ne varietur* by the members of the bureau of the meeting and the undersigned notary, shall stay affixed in the same manner to these minutes.

II. As appears from the attendance list, the one thousand two hundred and forty (1,240) shares, representing the entire share capital of the Company, are represented at the present meeting so that the Meeting can validly decide on all the items of the agenda of which the shareholders have been beforehand informed.

III. The agenda of the Meeting is the following:

1. Waiver of the convening notices;
2. Introduction of the possibility of conversion of shares from registered form into bearer shares upon the request of their holder;
3. Subsequent amendment of article 6.1. of articles of association of the Company (the Articles).

After the foregoing has been approved by the Meeting, the same unanimously took the following resolutions:

*First resolution*

The Meeting resolves to waive the convening notices, the shareholders of the Company, represented as stated here-above, considering themselves as duly convened and having perfect knowledge of the agenda which has been communicated to them in advance.

*Second resolution*

The Meeting resolves to introduce the possibility of conversion of shares from registered form into bearer shares upon the request of their holder.

*Third resolution*

As a consequence of the foregoing resolution, the article 6.1. of the Articles of Incorporation is amended as follows:

**Art. 6.1.** «The shares are in registered form and may be converted into bearer shares upon the request of their holder.»

There being no further business on the Agenda, the Meeting was thereupon closed.

The undersigned notary, who knows and speaks English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be binding.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, all known to the notary by their names, first names, civil statuses and residences, the members of the bureau of the meeting signed together with the notary the present original deed.

**Follows the French version:**

L'an deux mille six, le trente août.

Par-devant Maître Paul Frieders, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société DAEMMERUNG FINANCE S.A., une société anonyme ayant son siège social au 9, rue Goethe, L-1637 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg, constituée le 10 août 2006 suivant acte du notaire soussigné, pas encore immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg (la Société).

L'Assemblée est présidée par M<sup>e</sup> Charles Etonde, avocat, ayant comme adresse professionnelle 1, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire M<sup>e</sup> Claude Feyereisen, avocat, ayant comme adresse professionnelle 1, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

L'Assemblée choisit comme scrutateur M<sup>e</sup> Virginie Boussard, avocate, ayant comme adresse professionnelle 1, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Le bureau de l'assemblée ayant ainsi été constitué, le président déclare et prie le notaire d'acter que:

I. Les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par le président, le secrétaire, le scrutateur et le notaire instrumentant. Ladite liste de présence restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentaire.

II. Il ressort de la liste de présence que les mille deux cent quarante (1.240) actions représentant l'intégralité du capital social sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, dont les actionnaires ont été préalablement informés.

III. Que l'ordre du jour de la présente Assemblée est le suivant:

1. Renonciation à la procédure de convocation;
2. Introduction de la possibilité de conversion des actions nominatives en actions au porteur à la simple demande de leur détenteur;
3. Subséquemment, modification de l'article 6.1. des statuts de la Société (les Statuts).

Après avoir reconnu exacts les faits exposés, l'Assemblée a pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'Assemblée générale décide de renoncer aux procédures de convocation, les actionnaires de la Société présents ou représentés comme indiqué ci-dessus, se considérant dûment informés et avoir une parfaite connaissance de l'agenda qui leur a été préalablement communiqué.

*Deuxième résolution*

L'assemblée générale décide d'introduire la possibilité de conversion des actions nominatives en actions au porteur à la simple demande de leur détenteur.

*Troisième résolution*

En conséquence de la précédente résolution, l'article 6.1. des Statuts est modifié comme suit:

«6.1. Les actions sont nominatives et pourront être converties en actions au porteur à la simple demande de leur détenteur.»

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle la langue anglaise, constate que sur la demande des comparants le présent procès-verbal est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version en langue française, la version anglaise devant, sur la demande des mêmes comparants, faire foi en cas de divergences avec la version française.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire instrumentaire par noms, prénoms usuels, états et demeures, les membres du bureau ont signé le présent acte avec le notaire.

Signé: Ch. Etonde, C. Feyereisen, V. Boussard, P. Frieders.

Enregistré à Luxembourg, le 8 septembre 2006, vol. 155S, fol. 35, case 6. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé):* Muller.

Pour expédition conforme, délivrée, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 septembre 2006.

P. Frieders.

(102374.2/212/106) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 septembre 2006.

99679

**DAEMMERUNG FINANCE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9, rue Goethe.  
R. C. Luxembourg B 119.030.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 septembre 2006.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 septembre 2006.

P. Frieders.

(102376.3/212/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 septembre 2006.

---

**CONSOC FINANCIERE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
R. C. Luxembourg B 83.496.

Constituée par-devant M<sup>e</sup> Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, en date du 21 août 2001, acte publié au Mémorial C N° 152 du 29 janvier 2002.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 22 septembre 2006, réf. LSO-BU05639, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour CONSOC FINANCIERE S.A.*

FORTIS INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

(103421.6//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2006.

---

**CONSOC FINANCIERE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
R. C. Luxembourg B 83.496.

Constituée par-devant M<sup>e</sup> Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, en date du 21 août 2001, acte publié au Mémorial C N° 152 du 29 janvier 2002.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 22 septembre 2006, réf. LSO-BU05640, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour CONSOC FINANCIERE S.A.*

FORTIS INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

(103422.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2006.

---

**IFCI PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2227 Luxembourg, 18, avenue de la Porte Neuve.  
R. C. Luxembourg B 38.257.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue le 31 août 2006*

*Quatrième résolution*

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide de d'élire pour la période expirant à l'assemblée qui se tiendra en 2009:

*Conseil d'administration:*

- Mr. Orlando Antonini, industriel, résident à Bologna (Italie)
- Mr. Marco Sterzi, conseiller économique, résident à Luxembourg
- Mme Sonja Bemtgen, licenciée en criminologie, résidente à Luxembourg

*Commissaire aux comptes:*

MONTBRUN RÉVISION, S.à r.l., 11, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 26 septembre 2006, réf. LSO-BU06093. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(103432.3//21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2006.

---

**BNK4 S.A., Société Anonyme.**

Registered office: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 114.096.

In the year two thousand six, on the twelfth day of June.

Before Maître Henri Hellinckx, notary public residing at Mersch, Grand Duchy of Luxembourg, undersigned.

There appeared:

Mr Pierre-Yves Champagnon, employee, residing in Luxembourg,

acting in his capacity as a special proxyholder of the Board of Directors of the société anonyme BNK4 S.A., registered with the R.C.S. Luxembourg section B number 114.096, having its registered office at 6, rue Adolphe Fischer, L-1520 Luxembourg, incorporated by deed of the undersigned notary enacted on 29th December 2005, published in the Mé-morial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations number 865 of May 3, 2006,

by virtue of the authority conferred on him by decision of the Board of Directors, taken at its meeting of the 12th June 2006,

an extract of the minutes of the said meeting, signed *ne varietur* by the appearing person and the attesting notary public, shall remain attached to the present deed with which it shall be formalised.

The said appearing person, acting in his said capacity, has requested the attesting notary public to record his declarations and statements which follow:

I.- The subscribed share capital of the prenamed société anonyme BNK4 S.A., amounts currently to EUR 36,550.- (thirty-six thousand five hundred and fifty Euro), represented by 3,655 (three thousand six hundred and fifty-five) shares with a par value of EUR 10.- (ten Euro) each, all fully paid up.

II.- On terms of article five of the articles of incorporation, the authorized capital has been fixed at thirty million Euro (EUR 30,000,000.-), represented by three million (3,000,000) shares with a nominal value of ten Euro (EUR 10.-) per share and the Board of Directors has been authorized during a period expiring five years after the date of incorporation of the corporation to increase in one or several times the subscribed capital within the limits of the authorized capital, article five of the articles of incorporation then being modified so as to reflect the result of such increase of capital.

III.- The Board of Directors, in its meeting of the 12 June 2006 and in accordance with the authorities conferred on it by the terms of article five of the Articles of incorporation, has realized an increase of capital by the amount of EUR 2,280.- (two thousand two hundred and eighty Euro) so as to raise the subscribed capital from its present amount up to EUR 38,830.- (thirty-eight thousand eight hundred and thirty Euro), by the creation and issue of 228 (two hundred and twenty-eight) new shares with a par value of EUR 10.- (ten Euro) each, having the same rights and privileges as the existing shares.

IV.- Still pursuant to this authorization, the Board has stated the renunciation of the existing shareholders to their preferential right to subscribe and has allowed to the subscription of the total new shares: FM ALPHA («the Investor»), a company incorporated as a société anonyme in accordance with the laws of Belgium, having its registered office at avenue des Cerisiers, 1571, Schaerbeek, B-1030 Bruxelles, on payment of a share premium per share of EUR 4,377.02 (four thousand three hundred seventy-seven Euro and two cents).

V.- The 228 (two hundred and twenty-eight) new shares have been entirely subscribed by FM ALPHA and fully paid up as well as the share issue premium by contribution in cash in a banking account of the Company, so that a total amount of EUR 997,960.56 (nine hundred and ninety-seven thousand nine hundred and sixty Euro and fifty-six cents) has been at the free disposal of the said company, as was certified to the attesting notary public by presentation of the supporting documents for subscriptions and payments.

*Allocation*

EUR 2,280.- (two thousand two hundred and eighty Euro) are allocated to the share capital and the balance, EUR 995,680.56 (nine hundred ninety-five thousand six hundred and eighty Euro fifty-six cents) as aggregated share premium.

VI.- Following the realization of this authorized increase of the share capital, article five, paragraph one of the articles of incorporation has therefore been modified and reads as follows:

«**Art. 5. First paragraph.** The subscribed capital is set at EUR 38,830.- (thirty-eight thousand eight hundred and thirty Euro), represented by 3,883 (three thousand eight hundred and eighty-three) shares with a par value of EUR 10.- (ten Euro) each, carrying one voting right in the general assembly.»

*Expenses*

The expenses, encumbant on the company and charged to it by reason of the present deed, are estimated at approximately twelve thousand Euro.

*Prevailing language*

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation; on the request of the same appearing persons and in case of discrepancy between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing person, the said person signed together with Us, the notary, the present original deed.



### Suit la traduction française:

L'an deux mille six, le douze juin.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Mersch, Grand-Duché de Luxembourg, soussigné.

A comparu:

Monsieur Pierre-Yves Champagnon, employé privé, demeurant à Luxembourg, (ci-après «le mandataire»), agissant en sa qualité de mandataire spécial du conseil d'administration de la société anonyme BNK4 S.A., ayant son siège social au 6, rue Adolphe Fischer, L-1520 Luxembourg, constituée par acte du notaire soussigné en date du 29 décembre 2005, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations numéro 865 du 3 mai 2006,

en vertu d'un pouvoir conféré par décision du conseil d'administration, prise en sa réunion du 12 juin 2006; un extrait du procès-verbal de ladite réunion, après avoir été signé ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentant, restera annexé au présent acte avec lequel il sera formalisé.

Lequel mandataire, agissant ès dites qualités, a requis le notaire instrumentant de documenter ainsi qu'il suit ses déclarations et constatations:

I.- Le capital social de la société anonyme BNK4 S.A., prédésignée, s'élève actuellement à EUR 36.550,- (trente-six mille cinq cent cinquante euros), représenté par 3.655 (trois mille six cent cinquante-cinq) actions d'une valeur nominale de EUR 10,- (dix euros) chacune, entièrement libérées.

II.- Aux termes de l'article cinq des statuts, le capital autorisé de la société a été fixé à EUR 30.000.000,- (trente millions d'euros), représenté par 3.000.000 (trois millions) d'actions d'une valeur nominale de EUR 10,- (dix euros) chacune et le conseil d'administration a été autorisé à décider, pendant une période expirant cinq ans après la date de constitution de la Société, à augmenter le capital souscrit, en une ou plusieurs fois, dans les limites du capital autorisé, l'article cinq des statuts se trouvant alors modifié de manière à correspondre à l'augmentation de capital intervenue.

III.- Le conseil d'administration, en sa réunion du 12 juin 2006 et en conformité des pouvoirs à lui conférés aux termes de l'article cinq des statuts, a réalisé une augmentation du capital social dans les limites du capital autorisé à concurrence de EUR 2.280,- (deux mille deux cent quatre-vingts euros), en vue de porter le capital social souscrit de son montant actuel à EUR 38.830,- (trente-huit mille huit cent trente euros), par la création et l'émission de 228 (deux cent vingt-huit) actions nouvelles d'une valeur nominale de EUR 10,- (dix euros) chacune, à souscrire et à libérer intégralement en numéraire et jouissant des mêmes droits et avantages que les actions anciennes.

IV.- Dans le cadre de cette autorisation, le conseil d'administration, après avoir constaté que les actionnaires existants avaient renoncé à leur droit préférentiel de souscription, a accepté la souscription de la totalité des actions nouvelles par FM ALPHA, une société anonyme de droit belge avec siège social à l'avenue des Cerisiers, 1571, Schaerbeek, B-1030 Bruxelles, moyennant paiement d'une prime d'émission de EUR 4.377,02 (quatre mille trois cent soixante-dix-sept euros et deux centimes) par action.

V.- Les 228 (deux cent vingt-huit) nouvelles actions ont été intégralement souscrites par FM ALPHA et libérées intégralement en numéraire par versement à un compte bancaire au nom de la Société, de telle sorte que la somme totale de EUR 997.960,56 (neuf cent quatre-vingt-dix-sept mille neuf cent cinquante euros et cinquante-six cents) a été mise à la libre disposition de cette dernière, ce dont il a été justifié au notaire instrumentant par la présentation des pièces justificatives des souscription et libération.

#### *Affectation*

EUR 2.280,- (deux mille deux cent quatre-vingts euros) sont affectés au capital social et le solde, EUR 995.680,56 (neuf cent quatre-vingt-quinze mille six cent quatre-vingts euros et cinquante-six cents) en tant que prime d'émission globale.

VI.- Suite à la réalisation de cette augmentation dans les limites du capital autorisé, le premier alinéa de l'article cinq des statuts est modifié en conséquence et a désormais la teneur suivante:

«**Art. 5. Premier alinéa.** Le capital souscrit est fixé à EUR 38.830,- (trente-huit mille huit cent trente euros), représenté par 3.883 (trois mille huit cent quatre-vingt-trois) actions d'une valeur nominale de EUR 10,- (dix euros) chacune, entièrement libérées.»

#### *Frais*

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de douze mille euros.

#### *Version prépondérante*

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête des personnes comparantes les présents statuts sont rédigés en anglais, suivis d'une version française; à la requête des mêmes personnes et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, le mandataire prémentionné a signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: P.-Y. Champagnon, H. Hellinckx.

Enregistré à Mersch, le 21 juin 2006, vol. 437, fol. 21, case 3. – Reçu 9.979,61 euros.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 21 septembre 2006.

H. Hellinckx.

(102157.3/242/125) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 septembre 2006.

**SCMT - SUPPLY CHAIN MANAGEMENT TECHNOLOGIES, Société Anonyme.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R. C. Luxembourg B 74.824.

Constituée par-devant M<sup>e</sup> Gérard Lecuit, notaire alors de résidence à Hesperange, en date du 17 février 2000, acte publié au Mémorial C N° 474 du 5 juillet 2000. Modifiée par-devant le même notaire en date du 29 mars 2001, acte publié au Mémorial C N° 1042 du 21 novembre 2001. Modifiée par-devant M<sup>e</sup> Edmond Schroeder, notaire alors de résidence à Mersch, en remplacement de M<sup>e</sup> Gérard Lecuit, en date du 21 août 2001, acte publié au Memorial C N° 196 du 5 février 2002.

—  
Le bilan au 31 mars 2004, enregistré à Luxembourg, le 22 septembre 2006, réf. LSO-BU05646, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour SCMT - SUPPLY CHAIN MANAGEMENT TECHNOLOGIES*

FORTIS INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

(103423.3//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2006.

---

**SCMT - SUPPLY CHAIN MANAGEMENT TECHNOLOGIES, Société Anonyme.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R. C. Luxembourg B 74.824.

Constituée par-devant M<sup>e</sup> Gérard Lecuit, notaire alors de résidence à Hesperange, en date du 17 février 2000, acte publié au Mémorial C N° 474 du 5 juillet 2000. Modifiée par-devant le même notaire en date du 29 mars 2001, acte publié au Mémorial C N° 1042 du 21 novembre 2001. Modifiée par-devant M<sup>e</sup> Edmond Schroeder, notaire alors de résidence à Mersch, en remplacement de M<sup>e</sup> Gérard Lecuit, en date du 21 août 2001, acte publié au Memorial C N° 196 du 5 février 2002.

—  
Le bilan au 31 mars 2005, enregistré à Luxembourg, le 22 septembre 2006, réf. LSO-BU05648, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour SCMT - SUPPLY CHAIN MANAGEMENT TECHNOLOGIES*

FORTIS INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

(103424.3//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2006.

---

**SCMT - SUPPLY CHAIN MANAGEMENT TECHNOLOGIES, Société Anonyme.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R. C. Luxembourg B 74.824.

Constituée par-devant M<sup>e</sup> Gérard Lecuit, notaire alors de résidence à Hesperange, en date du 17 février 2000, acte publié au Mémorial C N° 474 du 5 juillet 2000. Modifiée par-devant le même notaire en date du 29 mars 2001, acte publié au Mémorial C N° 1042 du 21 novembre 2001. Modifiée par-devant M<sup>e</sup> Edmond Schroeder, notaire alors de résidence à Mersch, en remplacement de M<sup>e</sup> Gérard Lecuit, en date du 21 août 2001, acte publié au Memorial C N° 196 du 5 février 2002.

—  
Le bilan au 31 mars 2006, enregistré à Luxembourg, le 22 septembre 2006, réf. LSO-BU05651, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour SCMT - SUPPLY CHAIN MANAGEMENT TECHNOLOGIES*

FORTIS INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

(103425.3//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2006.

---

**IFCI PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2227 Luxembourg, 18, avenue de la Porte Neuve.

R. C. Luxembourg B 38.257.

—  
Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 26 septembre 2006, réf. LSO-BU06095, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 septembre 2006.

Signature.

(103436.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2006.

---

**O-MEDIAS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**  
Siège social: L-1528 Niederanven, 5, Zone Industrielle Bombicht.  
R. C. Luxembourg B 57.959.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 25 septembre 2006, réf. LSO-BU05868, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 septembre 2006.

Signature.

(103441.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2006.

**GEISHA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1220 Luxembourg, 196, rue de Beggen.  
R. C. Luxembourg B 116.990.

Il résulte d'une convention sous seing privée datée du 1<sup>er</sup> juillet 2006 que M. Franck Secchiaroli a cédé 35 des 60 parts sociales qu'il détenait dans le capital de la société à Madame Pany Keomanivanh, née le 18 août 1975 à Vientiane (Laos), demeurant actuellement 26, rue Haute à F -57290 Seremange-Erzange.

Les associés de la société GEISHA, S.à r.l. sont désormais:

Mme Cindy Parise: .....	60 parts
Mme Pany Keomanivanh: .....	35 parts
M. Franck Secchiaroli: .....	25 parts
total: .....	120 parts

Conformément à l'article 1690 du Code Civil, les cessions sus-indiquées ont été, au nom de la société, acceptées par son gérant.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

F. Secchiaroli

*Gérant technique*

Enregistré à Luxembourg, le 18 septembre 2006, réf. LSO-BU04122. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(103444.3//22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2006.

**O-MEDIAS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**  
Siège social: L-1528 Niederanven, 5, Zone Industrielle Bombicht.  
R. C. Luxembourg B 57.959.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 25 septembre 2006, réf. LSO-BU05866, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 septembre 2006.

Signature.

(103445.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2006.

**NATEXIS PRIVATE BANKING LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 51, avenue J.F. Kennedy.  
R. C. Luxembourg B 32.160.

EXTRAIT

l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires tenue à Luxembourg en date du 21 avril 2006 a décidé:

- d'acter la démission du représentant de la BANCA POPOLARE DELL'ETRURIA E DEL LAZIO, Monsieur Vezio Manneschi

- de renouveler le mandat de Messieurs Jean Duhau et Francisco Torres Puig

pour une durée de 6 années. Celui-ci prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'Année 2012 appelée à statuer sur les comptes de l'Exercice 2011.

*Pour la Société*

Signature

*Un Mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 6 septembre 2006, réf. LSO-BU01460. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(103447.3//18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2006.

**MOBILI I.F.B, S.à r.l., Société à responsabilité limitée,  
(anc. MOBILI DESIGN, S.à r.l.).**

Siège social: Luxembourg, 149, rue de la Tour Jacob.  
R. C. Luxembourg B 30.769.

—  
Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 25 septembre 2006, réf. LSO-BU05874, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 septembre 2006.

Signature.

(103450.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2006.

---

**MOBILI I.F.B, S.à r.l., Société à responsabilité limitée,  
(anc. MOBILI DESIGN, S.à r.l.).**

Siège social: Luxembourg, 149, rue de la Tour Jacob.  
R. C. Luxembourg B 30.769.

—  
Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 25 septembre 2006, réf. LSO-BU05872, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 septembre 2006.

Signature.

(103455.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2006.

---

**SWISSCANTO (LU) PORTFOLIO FUNDS MANAGEMENT COMPANY S.A., Aktiengesellschaft.**

Gesellschaftssitz: L-2954 Luxembourg, 1, place de Metz.  
H. R. Luxemburg B 49.187.

—  
Im Jahre zweitausendsechs, am achtundzwanzigsten Juli.

Vor dem unterzeichneten Maître Léon Thomas, genannt Tom Metzler, Notar mit Amtssitz in Luxemburg-Bonneweg.

Hat sich die außerordentliche Hauptversammlung der Aktionäre der Aktiengesellschaft SWISSCANTO (LU) PORTFOLIO FUNDS MANAGEMENT COMPANY S.A., mit Sitz in L-2954 Luxembourg, 1, place de Metz, eingefunden.

Die Gesellschaft wurde gegründet gemäß Urkunde, aufgenommen durch Maître Paul Frieders, Notar mit Amtssitz in Luxemburg am 11. November 1994, veröffentlicht im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, Nummer 534 vom 19. Dezember 1994.

Die Satzung der Gesellschaft wurde geändert gemäß Urkunde, aufgenommen durch Maître Paul Frieders, vorgeannt, am 3. April 1996, veröffentlicht im Mémorial C Nummer 228 vom 6. Mai 1996, gemäß Urkunde aufgenommen durch den vorbenannten Notar Paul Frieders, am 14. Juli 1999, veröffentlicht im Mémorial C Nummer 623 vom 18. August 1999, am 5. September 2000, veröffentlicht im Mémorial C Nummer 740 vom 9. Oktober 2000 und gemäß Urkunde aufgenommen durch den vorbenannten Notar Paul Frieders, am 1. Dezember 2004, veröffentlicht im Mémorial C Nummer 283 vom 30. März 2005.

Die Gesellschaft ist im Handels- und Gesellschaftsregister Luxemburg unter der Nummer 49.187 eingetragen.

*Versammlungsvorstand*

Die Tagung wird um 12.20 Uhr, unter dem Vorsitz von Herrn Hagen Reinsberg, Rechtsanwalt, beruflich wohnhaft in L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse, eröffnet.

Der Vorsitzende bestimmt zum Sekretär Frau Cora Hartan, Rechtsanwältin, beruflich wohnhaft in L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse.

Die Hauptversammlung bestellt zum Stimmzähler Frau Sabine Ebert, Rechtsanwältin, beruflich wohnhaft in L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse.

*Zusammensetzung der Versammlung*

Bei der heutigen Hauptversammlung sind die in der Anwesenheitsliste mit Namen, Vornamen, Wohnort beziehungsweise Gesellschaftsbezeichnung und Gesellschaftssitz, sowie der Anzahl der ihnen gehörenden Aktien bezeichneten Aktionäre anwesend oder vertreten.

Die Anwesenheitsliste wird vom Sammlungsvorstand angefertigt.

Sämtliche in der Anwesenheitsliste aufgeführten Vollmachten verbleiben an vorliegender Urkunde zum Zwecke der Registrierung als Anlage, nachdem sie von den Mitgliedern des Sammlungsvorstands und dem beurkundenden Notar ne varietur unterschrieben wurden.

*Erklärung des Vorsitzenden*

Der Vorsitzende gibt folgende Erklärungen ab und ersucht den Notar dieselben zu beurkunden:

I.- Die gegenwärtige Hauptversammlung hat sich mit der folgenden Tagesordnung zu befassen:

*Tagesordnung:*

1.- Änderung von Artikel 3, Absatz 3 der Satzung in Folge der Unterlegung der Gesellschaft unter Kapitel 13 des Gesetzes vom 20. Dezember 2002 über Organismen für gemeinsame Anlagen mit folgendem neuen Wortlaut:

«Die Gesellschaft kann alle sonstigen Geschäfte betreiben, die für die Erreichung ihrer Zwecke erforderlich sind dies jedoch unter Beachtung von Kapitel 13 des Gesetzes vom 20. Dezember 2002 über Organismen für gemeinsame Anlagen, dem die Gesellschaft unterworfen ist.»

2.- Änderung von Artikel 17 Punkt a) der Satzung mit folgendem neuen Wortlaut:

«a) Bestellung und Abberufung der Mitglieder des Verwaltungsrates und der unabhängigen Wirtschaftsprüfer («réviseurs d'entreprises»), sowie Festsetzung ihrer Vergütung.»

3.- Erteilung der Ermächtigung an den Verwaltungsrat Herrn Hans Frey zum Delegierten des Verwaltungsrates für die tägliche Geschäftsführung (administrateur-délégué) zu ernennen.

4.- Verschiedenes.

II.- Das Grundkapital der Gesellschaft ist zurzeit in 1.000 (eintausend) Aktien eingeteilt. Aus der Anwesenheitsliste geht hervor, daß sämtliche Aktien der Gesellschaft in der gegenwärtigen Versammlung vertreten sind. Demnach ist es nicht erforderlich, Rechenschaft über die Form der Einberufungen abzugeben.

*Feststellung der Gültigkeit der Hauptversammlung*

Die vom Vorsitzenden abgegebenen Erklärungen wurden vom Stimmzähler überprüft und von der Hauptversammlung für richtig befunden.

Die Hauptversammlung erkennt sich als rechtmäßig einberufen und fähig an, rechtsgültig über die vorliegende Tagesordnung zu beraten.

*Beschlüsse*

Nach vorhergehender Beratung hat die Hauptversammlung einstimmig folgende Beschlüsse gefasst:

*Erster Beschluss*

Die Hauptversammlung beschließt die Änderung von Artikel 3, Absatz 3 der Satzung in Folge der Unterlegung der Gesellschaft unter Kapitel 13 des Gesetzes vom 20. Dezember 2002 über Organismen für gemeinsame Anlagen mit folgendem neuen Wortlaut:

«Die Gesellschaft kann alle sonstigen Geschäfte betreiben, die für die Erreichung ihrer Zwecke erforderlich sind, dies jedoch unter Beachtung von Kapitel 13 des Gesetzes vom 20. Dezember 2002 über Organismen für gemeinsame Anlagen, dem die Gesellschaft unterworfen ist.»

*Zweiter Beschluss*

Die Hauptversammlung beschließt die Änderung von Artikel 17 Punkt a) der Satzung mit folgendem neuen Wortlaut:

«a) Bestellung und Abberufung der Mitglieder des Verwaltungsrates und der unabhängigen Wirtschaftsprüfer («réviseurs d'entreprises»), sowie Festsetzung ihrer Vergütung.»

*Dritter Beschluss*

Die Hauptversammlung beschließt den Verwaltungsrat zu ermächtigen, Herrn Hans Frey, wohnhaft in Steinbrüchelstr. 66, CH-8053 Zürich, zum Delegierten des Verwaltungsrates (administrateur-délégué) zu ernennen und seine Vollmachten im Rahmen der täglichen Geschäftsführung festzulegen.

*Abschluss*

Nach Erledigung der Tagesordnung, schließt der Vorsitzende die Versammlung.

*Kosten*

Die Kosten die der Gesellschaft auf Grund vorliegender Urkunde erwachsen, werden auf den Betrag von siebenhundertfünfzig Euro (EUR 750,-) abgeschätzt.

Hierüber Urkunde, aufgenommen zu Luxemburg, im Jahre, Monat und am Tage, wie eingangs erwähnt.

Nach Verlesen haben die Erschienenen zusammen mit dem beurkundenden Notar die vorliegende Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: H. Reinsberg, C. Hartan, S. Ebert, T. Metzler.

Enregistré à Luxembourg, le 31 juillet 2006, vol. 29CS, fol. 11, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Für gleichlautende Ausfertigung, auf stempelfreies Papier, dem Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, zwecks Veröffentlichung erteilt.

Luxemburg-Bonneweg, den 21. September 2006.

T. Metzler.

(102239.3/222/89) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 septembre 2006.

**SWISSCANTO (LU) PORTFOLIO FUNDS MANAGEMENT COMPANY S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2954 Luxembourg, 1, place de Metz.

R. C. Luxembourg B 49.187.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Bonnevoie, le 21 septembre 2006.

T. Metzler.

(102240.3/222/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 septembre 2006.

**EDITUS LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1631 Luxembourg, 45, rue Glesener.  
R. C. Luxembourg B 12.138.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 25 septembre 2006, réf. LSO-BU05870, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 septembre 2006.

Signature.

(103457.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2006.

**FINVI S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2146 Luxembourg, 74, rue de Merl.  
R. C. Luxembourg B 89.600.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 25 septembre 2006, réf. LSO-BU05883, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 septembre 2006.

Signature.

(103460.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2006.

**DER KRIER INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9-11, rue Goethe.  
R. C. Luxembourg B 79.333.

Il résulte de la réunion du Conseil d'Administration qui s'est tenue à Luxembourg, en date du 8 août 2006, que le Conseil d'Administration a pris, à l'unanimité des voix, l'unique résolution suivante:

*Première et unique résolution*

Le Conseil d'Administration prend acte de, et accepte la démission présentée par Monsieur Sergio Vandt de sa fonction d'Administrateur de la société et de Président du Conseil. Le Conseil d'Administration décide de coopter en son sein, et ce avec effet immédiat, Monsieur Salvatore Desiderio, employé privé, demeurant à Luxembourg, en remplacement de Monsieur Sergio Vandt, démissionnaire. L'Administrateur coopté termine le mandat de son prédécesseur qui expirera à l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2003. Le Conseil d'Administration décide de nommer Monsieur Salvatore Desiderio en qualité de Président, celui-ci demeurant au 12, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg.

En conformité avec la loi, l'Assemblée Générale des Actionnaires procédera, lors de sa prochaine réunion, à la nomination définitive.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 septembre 2006.

*Le Conseil d'Administration*

D. Murari / S. Desiderio

*Administrateurs*

Enregistré à Luxembourg, le 22 septembre 2006, réf. LSO-BU05196. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(103462.3//25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2006.

**LUXIGEC S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 51, avenue J.F. Kennedy.  
R. C. Luxembourg B 36.246.

*Extraits des résolutions prises lors de la réunion du Conseil d'Administration du 20 janvier 2006*

Conformément à l'article 28 des statuts de la société, le Conseil d'Administration décide de nommer en qualité de Réviseur d'Entreprises et pour une durée illimitée la société:

DELOITTE S.A., (RC B 67.895) ayant son siège sociale à L-2220 Luxembourg, 560, rue de Neudorf.

*Pour la société*

Signature / Signature

*Administrateur / Administrateur*

Enregistré à Luxembourg, le 19 mai 2006, réf. LSO-BQ06617. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(103475.4//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2006.

**GIAN BURRASCA S.A.H., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9-11, rue Goethe.  
R. C. Luxembourg B 76.396.

Il résulte de la réunion du Conseil d'Administration qui s'est tenue à Luxembourg, en date du 8 août 2006, que le Conseil d'Administration a pris, à l'unanimité des voix, l'unique résolution suivante:

*Première et unique résolution*

Le Conseil d'Administration prend acte de, et accepte la démission présentée par Monsieur Sergio Vandi de sa fonction d'Administrateur de la société et de Président du Conseil. Le Conseil d'Administration décide de coopter en son sein, et ce avec effet immédiat, Monsieur Salvatore Desiderio, employé privé, demeurant à Luxembourg, en remplacement de Monsieur Sergio Vandi, démissionnaire. L'Administrateur coopté termine le mandat de son prédécesseur qui expirera à l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2005. Le Conseil d'Administration décide de nommer Monsieur Salvatore Desiderio en qualité de Président, celui-ci demeurant au 12, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg.

En conformité avec la loi, l'Assemblée Générale des Actionnaires procédera, lors de sa prochaine réunion, à la nomination définitive.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 septembre 2006.

*Le Conseil d'Administration*

O. Piccinelli / S. Desiderio

*Administrateurs*

Enregistré à Luxembourg, le 22 septembre 2006, réf. LSO-BU05215. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(103466.3//25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2006.

**LUXEMBOURG TRANSPORT ORGANISATION, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-3394 Roeser, 59, Grand-rue.  
R. C. Luxembourg B 94.769.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 27 septembre 2006, réf. LSO-BU06319, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(103485.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2006.

**OCM / NORDENIA POF LUXEMBOURG S.C.A., Société en Commandite par Actions.**

Registered office: L-1331 Luxembourg, 67, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
R. C. Luxembourg B 114.638.

In the year two thousand and six, on the twenty-fifth of August.

Before Us, Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, civil law notary, residing in Luxembourg.

Was held a general meeting of shareholders of OCM / NORDENIA POF LUXEMBOURG S.C.A., a société en commandite par actions, having its registered office at 67, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg recorded with the Luxembourg Trade and Companies' Register under number B 114.638, incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, on 21 February 2006, published on 23 May 2006 in the «Mémorial C», number 1007 (hereafter the «Company»).

The meeting was opened at 4.30 p.m. with Mr Carsten Opitz, maître en droit, residing in Luxembourg, in the chair, who appointed as secretary Mr Frank-Stolz Page, private employee, residing in Luxembourg,

The meeting elected as scrutineer Mrs Anne-Catherine Guiot, licenciée en droit, LL.M. residing in Belgium.

The board of the meeting having thus been constituted, the chairman declared and requested the notary to state:

I.- That the agenda of the meeting is the following:

1. Increase of the capital of the Company.
2. Subsequent amendment of article 6.1.
3. Subsequent amendment of article 6.6.

II.- That the shareholders present or represented, the proxies of the represented shareholders and the number of their shares are shown on an attendance list; this attendance list, signed by the shareholders and by the board of the meeting, will remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

III.- That eighty-seven thousand four hundred and five (87,405) shares of the Company are present or represented at this meeting.

IV.- That all the shareholders present or represented declare that they have had notice and got knowledge of the agenda prior to this meeting and that they have been duly convened to the meeting.

V.- That this meeting is regularly constituted and may validly deliberate on the items on the agenda.

Then the general meeting of shareholders, after deliberation, unanimously takes the following resolutions:

*First resolution*

The shareholders resolve to increase the share capital from its present amount of hundred nine thousand two hundred and fifty-six Euro and twenty-five cents (EUR 109,256.25) up to hundred ten thousand five hundred forty-six Euro and twenty-five cents (EUR 110,546.25), represented by eighty-eight thousand four hundred and thirty-seven (88,437) shares, having a par value of one Euro and twenty-five cents (EUR 1.25) each, through the issue of one thousand and thirty-two Euro (1,032) new Class A Ordinary Shares, having a par value of one Euro and twenty-five cents (EUR 1.25) each.

All such shares have been entirely paid up for the value of ten Euro (EUR 10) per share in cash, at a total price of ten thousand three hundred and twenty Euro (EUR 10,320), out of which one thousand two hundred and ninety Euro (EUR 1,290) have been allocated to the share capital and nine thousand and thirty Euro (EUR 9,030) have been allocated to the share premium so that the total amount of ten thousand three hundred and twenty Euro (EUR 10,320) are at the disposal of the Company, as it has been shown to the undersigned notary.

- Ten (10) new Class A Ordinary Shares have been subscribed by OCM PRINCIPAL OPPORTUNITIES FUND IIIA, LP, a Delaware limited partnership having its registered address at Corporation Service Company, 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, DE 19808, Delaware, United States, registered with the Delaware Secretary of State under number 3794755, at a total price of hundred Euro (EUR 100) out of which twelve Euro and fifty cents (EUR 12.50) have been allocated to the share capital and eighty-seven Euro and fifty cents (EUR 87.50) have been allocated to the share premium,

represented by Carsten Opitz, prenamed,  
by virtue of a proxy given in California on 24 August 2006.

- Five hundred and seven (507) new Class A Ordinary Shares have been subscribed by OCM PRINCIPAL OPPORTUNITIES FUND III, LP, a Delaware limited partnership having its registered address at Corporation Service Company, 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, DE 19808, Delaware, United States, registered with the Delaware Secretary of State under number 3725285, at a total price of five thousand and seventy Euro (EUR 5,070) out of which six hundred and thirty-three Euro and seventy-five cents (633.75) have been allocated to the share capital and four thousand four hundred and thirty-six Euro and twenty-five cents (4,436.25) have been allocated to the share premium,

represented by Carsten Opitz, prenamed,  
by virtue of a proxy given in California on 24 August 2006.

- Five hundred and fifteen (515) new Class A Ordinary Shares have been subscribed by OCM EUROPEAN PRINCIPAL OPPORTUNITIES FUND, L.P., an exempted limited partnership organized under the laws of the Cayman Islands, having its registered address at Walkers SPV Limited, Walker House, PO Box 908 GT, George Town, Grand Cayman, Cayman Islands, at a total price of five thousand one hundred and fifty (5,150) out of which six hundred and forty-three Euro and seventy-five cents (EUR 643.75) have been allocated to the share capital and four thousand five hundred and six Euro and twenty-five cents (EUR 4,506.25) have been allocated to the share premium,

represented by Carsten Opitz, prenamed,  
by virtue of a proxy given in California on 24 August 2006.

Said proxies after signature ne varietur by the proxyholder, the members of the board and the undersigned notary will remain attached to the present deed to be filed at the same time.

*Second resolution*

As a consequence of the above resolutions, article 6.1 of the articles of association of the Company is amended and shall read as follows:

«**Art. 6.1. Subscribed Capital.** The Company has a subscribed capital of one hundred and ten thousand five hundred forty-six Euro and twenty-five cents (EUR 110,546.25) represented by fully paid up shares, consisting of:

(a) eighty-eight thousand four hundred and thirty-seven (88,437) Class A Ordinary Shares with a nominal value of one Euro and twenty-five cents (EUR 1.25) each (the «Class A Ordinary Shares»);

All shares shall vote as a single class and, except as may be required by law or set forth in these Articles, the holders of any separate class of shares shall not be entitled to vote separately as a class on any matter.»

*Third resolution*

As a consequence of the above resolutions, article 6.6 of the articles of association of the Company is amended and shall read as follows:

«**Art. 6.6. Authorized Capital.** In addition to the subscribed capital, the Company has an authorized capital which is fixed at one billion Euro (EUR 1,000,000,000) represented by:

Four million three hundred eleven thousand two hundred fifty-five Euro (EUR 4,311,255) for a conversion of three million four hundred and forty-nine thousand four (3,449,004) Series 1 CPECs into three million four hundred and forty-nine thousand four (3,449,004) Class A Ordinary Shares having a nominal value of one Euro and twenty-five cents (EUR 1,25) per share.

Further seven hundred ninety-six million five hundred fifty thousand nine hundred ninety-six (796,550,996) Class A Ordinary Shares having a nominal value of one Euro and twenty-five cents (EUR 1.25) per share. During a period ending five (5) years after the date of publication of the shareholders' resolution to create the authorized capital in the Luxembourg Official Gazette, Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, the Manager is authorized to increase once, or several times, the subscribed capital by causing the Company to issue new shares within the limits of the authorized capital. Such new shares may be subscribed for and issued under the terms and conditions as the Manager may in its sole discretion determine, more specifically in respect to the subscription and payment of the new shares to be subscribed and issued, such as to determine the time and the amount of the new shares to be subscribed and issued, to



determine if the new shares are to be subscribed with or without an issue premium, to determine to what an extent the payment of the newly subscribed shares is acceptable either by cash or by assets other than cash. Unless the shareholders shall have otherwise agreed, when realizing the authorized capital in full or in part, the Manager is expressly authorized to limit or to waive the preferential subscription right reserved to existing shareholders. The Manager may delegate to any duly authorized director or officer of the Company or to any other duly authorized person, the duties of accepting subscriptions and receiving payment for the new shares representing part or all of such increased amounts of capital. After each increase of the subscribed capital performed in the legally required form by the Managers, the present article is, as a consequence, to be adjusted.

Nothing else being on the agenda and nobody wishing to address the meeting, the meeting is closed at 4.45 p.m.

Whereof the present deed has been drawn up in Luxembourg on the date mentioned at the beginning of this deed.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that upon request of the appearing persons, this deed is worded in English, followed by a German translation; upon request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the German texts, the English version will be prevailing.

The document having been read to the persons appearing, said persons appearing signed together with Us, the notary, this deed.

### **Folgt die deutsche Übersetzung:**

Im Jahre zweitausendsechs, am fünfundzwanzigsten August.

Vor Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, Notar, wohnhaft in Luxemburg.

Hat eine Hauptversammlung der Aktionäre der OCM / NORDENIA POF LUXEMBOURG S.C.A., a société en commandite par actions, mit Gesellschaftssitz in 67, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg eingetragen im Handels- und Gesellschaftsregister unter der Nummer B 114.638, gegründet am 21. Februar 2006 durch notarielle, die am 23 mai 2006 im «Mémorial C», Nummer 1007 veröffentlichte Urkunde des unterzeichneten Notars Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen (nachfolgend die «Gesellschaft»), stattgefunden.

Die Versammlung wurde um 16.30 Uhr unter dem Vorsitz von Herrn Carsten Opitz, maître en droit, wohnhaft in Luxemburg, eröffnet,

welcher Herrn Frank Stolz-Page, Angestellter, wohnhaft in Luxemburg, zum Sekretär ernannt.

Die Hauptversammlung wählt Frau Anne-Catherine Guiot, licenciée en droit, wohnhaft in Belgien, zum Stimmenzähler.

Der Versammlungsvorstand ist hiermit gebildet. Der Vorsitzende erklärt Folgendes und ersucht den Notar Folgendes zu beurkunden:

I.- Dass die Hauptversammlung über folgende Tagesordnung zu befinden hat:

1. Anhebung des Kapitals der Gesellschaft.
2. Nachfolgend Abänderung des Artikels 6.1.
3. Nachfolgend Abänderung des Artikels 6.6.

II.- Dass die anwesenden oder vertretenen Aktionäre, die Bevollmächtigten der vertretenen Aktionäre sowie die Anzahl ihrer Aktien in einer Anwesenheitsliste eingetragen sind. Diese Anwesenheitsliste wird, nach Unterzeichnung durch die Aktionäre und den Versammlungsvorstand, dieser notariellen Urkunde beigefügt, um zusammen mit dieser registriert zu werden.

III.- Dass siebenundachtzigtausendvierhundertfünf (87,405) Aktien der Gesellschaft in der Hauptversammlung anwesend beziehungsweise gültig vertreten sind.

IV.- Dass alle anwesenden oder vertretenen Aktionäre erklären, von der für diese Hauptversammlung festgelegten Tagesordnung informiert worden zu sein und sie gekannt zu haben und ordnungsgemäß geladen wurden.

V - Dass diese Hauptversammlung ordnungsgemäß einberufen wurde und in rechtsgültiger Weise über die Tagesordnungspunkte beraten kann.

Nach Beratung fasst die Hauptversammlung der Aktionäre einstimmig folgende Beschlüsse:

#### *Erster Beschluss*

Die Hauptversammlung der Aktionäre beschließt das gezeichnete Kapital der Gesellschaft von seinem gegenwärtigen Wert von hundertneuntausendzweihundertsechundfünfzig Euro und fünfundzwanzig Cent (EUR 109.256,25) auf hundertzehntausendfünfhundertsechundvierzig Euro und fünfundzwanzig Cent (EUR 110.546,25) durch achtundachtzigtausendvierhundertsiebenunddreißig (88.437) Aktien mit einem Nennwert von einem Euro und fünfundzwanzig Cent (EUR 1,25) pro Aktie durch die Ausgabe von tausendundzweiunddreißig (1.032) neuen Stammaktien der Klasse A mit einem Nennwert von einem Euro und fünfundzwanzig Cent (EUR 1.25) pro Aktie anzuheben.

Sämtliche dieser Aktien wurden vollständig eingezahlt für einen Betrag von zehn Euro (EUR 10) pro Aktie in Bar, für einen Gesamtpreis von zehntausenddreihundertundzwanzig Euro (EUR 10.320), wovon zwölftausendzweihundertundneunzig (12.290) dem Aktienkapital zugeteilt wurden neuntausendunddreißig Euro (EUR 9.030) dem Ausgabeaufschlag zugeteilt wurden, so dass der Gesamtbetrag von zehntausenddreihundertundzwanzig Euro und fünfzig Cent (EUR 10.320) der Gesellschaft zur Verfügung steht, wie dies dem unterzeichneten Notar nachgewiesen wurde.

- Zehn (10) neue Stammaktien der Klasse A wurden von OCM PRINCIPAL OPPORTUNITIES FUND IIIA, LP, eine «Delaware limited partnership» Gesellschaft mit Gesellschaftssitz in Corporation Service Company, 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, DE 19808, Delaware, United States, eingetragen beim Delaware Secretary of State unter der Nummer 3794755 gezeichnet, zu einem Gesamtpreis von hundert Euro (EUR 100) wovon zwölf Euro und fünfzig Cent (EUR 12,50) dem Aktienkapital zugeteilt wurden und siebenundachtzig Euro und fünfzig Cent (87,50) dem Ausgabeaufschlag zugeteilt wurden,

hier vertreten durch Herrn Carsten Opitz, vorgenannt,

aufgrund einer Vollmacht gegeben in Kalifornien am 24. August 2006.

- Fünfhundertundsieben (507) neue Stammaktien der Klasse A wurden von OCM PRINCIPAL OPPORTUNITIES FUND III, LP, eine «Delaware limited partnership» Gesellschaft, mit Gesellschaftssitz in Corporation Service Company, 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, DE 19808, Delaware, United States, eingetragen beim Delaware Secretary of State unter der Nummer 3725285 gezeichnet, zu einem Gesamtpreis von fünftausendundsiebzig Euro (EUR 5.070) wovon sechshundertunddreißig Euro und fünfundsiebzig Cent (EUR 633,75) dem Aktienkapital zugeteilt wurden und viertausendvierhundertundsechsdreißig Euro und fünfundzwanzig Cent (EUR 4.436,25) dem Ausgabeaufschlag zugeteilt wurden,

hier vertreten durch Herrn Carsten Opitz, vorgenannt,

aufgrund einer Vollmacht gegeben in Kalifornien am 24. August 2006.

- Fünfhundertundfünfzehn (515) neue Stammaktien der Klasse A wurden von OCM EUROPEAN PRINCIPAL OPPORTUNITIES FUND, L.P., ein Cayman Islands «exempted limited partnership», mit Gesellschaftssitz in Walkers SPV Limited, Walker House, PO Box 908 GT, George Town, Grand Cayman, Cayman Islands, gezeichnet, zu einem Gesamtpreis von fünftausendeinhundertundfünfzig Euro (EUR 5.150) wovon sechshundertundvierzig Euro und fünfundsiebzig Cents (EUR 643,75) dem Aktienkapital zugeteilt worden und viertausendfünfhundertundsechs Euro und fünfundzwanzig Cent (EUR 4.506,25) dem Ausgabeaufschlag zugeteilt wurden,

hier vertreten durch Herrn Carsten Opitz, vorgenannt,

aufgrund einer Vollmacht gegeben in Kalifornien am 24. August 2006,

welche Vollmachten nach ne varietur Unterzeichnung durch den Mandanten, denammlungsvorstand und den unterzeichnenden Notar, der gegenwärtigen Urkunde beigefügt bleiben um mit derselben einregistriert zu werden.

#### Zweiter Beschluss

Als Folge der vorausgegangenen Beschlüsse wird Artikel 6.1 der Satzung der Gesellschaft abgeändert und lautet wie folgt:

«**Art. 6.1. Gezeichnetes Kapital.**» Die Gesellschaft verfügt über ein gezeichnetes Kapital in Höhe von hundertzehntausendfünfhundertsechsdreißig Euro und fünfundzwanzig Cent (EUR 110.546,25), durch vollständig einbezahlte Aktien repräsentiert, das sich wie folgt zusammensetzt:

(a) achtundachtzigtausendvierhundertsebenunddreißig (88.437) Stammaktien der Klasse A mit einem Nennwert von jeweils einem Euro und fünfundzwanzig Cents (EUR 1,25) (die Stammaktien der Klasse A);

Im Sinne der Stimmabgabe existiert lediglich eine Anteilsklasse. Entsprechend sind Aktionäre, die über Aktien mehrerer Anteilsklassen verfügen, vorbehaltlich anderslautender Gesetze oder in diesen Artikeln enthaltener Bestimmungen nicht berechtigt, die mit ihren Aktien verbundenen Stimmrechte je nach Klassenzugehörigkeit unterschiedlich wahrzunehmen.

#### Dritter Beschluss

Als Folge der vorausgegangenen Beschlüsse wird Artikel 6.6 der Satzung der Gesellschaft abgeändert und lautet wie folgt:

«**Art. 6.6. Genehmigtes Kapital**» Zusätzlich zu dem gezeichneten Kapital verfügt die Gesellschaft über genehmigtes Kapital, das auf eine Milliarde Euro (EUR 1.000.000.000) festgelegt ist und sich wie folgt zusammensetzt:

Vier Millionen dreihundertelftausendzweihundertfünfundfünfzig Euro (EUR 4.311.255) für eine Umwandlung von vier Millionen dreihundertelftausendzweihundertfünfundfünfzig (4.311.255) Series 1 CPECs in vier Millionen dreihundertelftausendzweihundertfünfundfünfzig Euro (EUR 4.311.255) für eine Umwandlung von vier Millionen dreihundertelftausendzweihundertfünfundfünfzig (4.311.255) Stammaktien der Klasse A mit einem Nennwert von einem Euro und fünfundzwanzig Cent (EUR 1,25).

Weitere siebenhundertsechsdneunzig Millionen fünfhundertfünfzigtausendneunhundertsechsdneunzig (796.550.996) Stammaktien der Klasse A mit einem Nennwert von einem Euro und fünfundzwanzig Cent (EUR 1,25).

Über einen Zeitraum von fünf (5) Jahren nach dem Zeitpunkt der Veröffentlichung des Beschlusses der Aktionärsversammlung zur Schaffung des genehmigten Kapitals in dem offiziellen Luxemburger Organ, «Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations», ist die Geschäftsführerin berechtigt, das gezeichnete Kapital ein- oder mehrmals mit der Wirkung zu erhöhen, dass die Gesellschaft innerhalb der Grenzen des genehmigten Kapitals neue Anteile ausgeben muss. Neue Anteile dieser Art können nach Maßgabe der von der Geschäftsführerin im alleinigen Ermessen festgelegten Geschäftsbedingungen gezeichnet und ausgegeben werden, wie sie insbesondere auch im Hinblick auf die Zeichnung und Zahlung neuer zu zeichnender bzw. auszugebender Anteile und ferner zur Ermittlung des Termins und des Betrags der neuen zu zeichnenden bzw. auszugebenden Anteile, zur Klärung, ob die neuen Anteile mit oder ohne Agio zu zeichnen sind, und zur Feststellung, in welchem Umfang die Zahlung der neu gezeichneten Anteile in bar oder in anderer Form annehmbar ist, festzulegen sind. Sofern unter den Aktionären nichts anderes vereinbart wurde, ist die Geschäftsführerin bei der teil- oder vollumfänglichen Realisierung des genehmigten Kapitals ausdrücklich berechtigt, das bestehenden Aktionären vorbehaltene Vorzugszeichnungsrecht einzuschränken oder auszusetzen. Die Geschäftsführerin ist ferner berechtigt, die Verantwortung zur Annahme von Zeichnungsanträgen und Zahlungen für neue Anteile, die einen beliebigen Teil der auf die beschriebene Weise vorgenommenen Kapitalerhöhungen darstellen, an ordnungsgemäß bevollmächtigte Direktoren oder Vorstände der Gesellschaft bzw. an weitere Bevollmächtigte zu delegieren. Nach jeder seitens der Geschäftsführerinnen in der vorgeschriebenen Form vollzogenen Erhöhung des gezeichneten Kapitals ist der vorliegende Artikel entsprechend zu aktualisieren.

Da hiermit die Tagesordnung erschöpft ist, erklärt der Vorsitzende die Hauptversammlung um 16.45 Uhr für geschlossen.

Worüber Urkunde, aufgenommen zu Luxemburg, am Datum wie eingangs erwähnt.

Der unterzeichnete Notar, welcher die englische Sprache versteht und spricht, stellt fest, dass auf Anfrage der Erschienenen die gegenwärtige Urkunde in Englisch verfasst wurde, gefolgt von einer deutschen Übersetzung; auf Anfrage der Erschienenen und im Falle von Unterschieden zwischen der deutschen und der englischen Fassung ist die englische Fassung maßgebend.

Nach Vorlesung und Erklärung alles Vorstehenden an die Erschienenen haben dieselben mit dem Notar gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Signé: C. Opitz, F. Stolz-Page, A.-C. Guiot, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 30 août 2006, vol. 155S, fol. 24, case 1. – Reçu 103,20 euros.

Le Releveur (signé): Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 septembre 2006.

A. Schwachtgen.

(101732.3/230/233) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2006.

---

**OCM / NORDENIA POF LUXEMBOURG S.C.A., Société en Commandite par Actions.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 67, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R. C. Luxembourg B 114.638.

Statuts coordonnés suivant l'acte n° 1263 du 25 août 2006, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A. Schwachtgen.

(101733.3/230/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2006.

---

**BANCOM INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1420 Luxembourg, 222C, avenue Gaston Diderich.

R. C. Luxembourg B 55.050.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 26 septembre 2006, réf. LSO-BU06013, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 septembre 2006.

*Pour la société*

Signature

*Un mandataire*

(103492.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2006.

---

**ATTO HOLDING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R. C. Luxembourg B 102.748.

*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire tenue au siège social en date du 18 septembre 2006*

Monsieur Alexis de Bernardi, licencié en sciences économiques, né le 13 février 1975 à Luxembourg, demeurant professionnellement au 17, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg, est nommé nouveau gérant de la société en remplacement de Monsieur Angelo de Bernardi, démissionnaire.

Luxembourg, le 18 septembre 2006.

Pour extrait sincère et conforme

*Pour ATTO HOLDING, S.à r.l.*

FIDUCIAIRE MANACO S.A.

M.-F. Ries-Bonani / M. Kara

*Administrateur / Administrateur*

Enregistré à Luxembourg, le 25 septembre 2006, réf. LSO-BU05836. – Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): D. Hartmann.

(103631.3//18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2006.

---

**ASM SERVICES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Registered office: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.  
R. C. Luxembourg B 119.379.

—  
STATUTES

In the year two thousand and six, on the twenty-ninth of August.  
Before Maître Paul Frieders, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

APEX SILVER MINES LIMITED, an exempted company incorporated under the laws of the Cayman Islands, having its registered office at Walker House, Mary Street, George Town, Grand Cayman, Cayman Islands (British West Indies), and registered with the Registrar of Companies - Cayman Islands, under number 64989, represented by Mr Jean Steffen, attorney-at-law, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given on August 23rd, 2006.

Which proxy shall be signed ne varietur by the attorney of the above-named party and the undersigned notary and shall remain annexed to the present deed for purposes of registration.

The above-named party, represented as mentioned above, has declared its intention to constitute by the present deed a single member limited liability company and to draw up its articles of association as follows:

**Title I.- Name - Registered office - Purpose - Duration**

**Art. 1.** There is hereby established a limited liability company (hereafter the «Company») which will be governed by the laws in effect and especially by the law of August 10th, 1915 on commercial companies (as amended from time to time) (hereafter the «Law»), as well as by the present articles of association (hereafter the «Articles»).

**Art. 2.** The name of the Company is ASM SERVICES, S.à r.l.

**Art. 3.** The registered office of the Company is established in Luxembourg. It can be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of its participants deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

The registered office may be transferred within the municipality by decision of the sole manager or, as the case may be, by the board of managers.

**Art. 4.** The Company shall have as its business purpose the holding of participations, in any form whatsoever, in Luxembourg and foreign companies, the acquisition by purchase, subscription, or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of stock, bonds, debentures, notes and other securities of any kind, the possession, the administration, the development and the management of its portfolio.

The Company may participate in the establishment and development of any financial, industrial or commercial enterprise and may render any assistance by way of loans, guarantees or otherwise to subsidiaries, affiliated companies or any company belonging to the same group of companies.

The Company may borrow in any form.

In general, it may take any controlling and supervisory measures and carry out any financial, commercial and industrial operation whether related to real estate assets or otherwise, which it may deem useful for the accomplishment and development of its purpose.

**Art. 5.** The Company is established for an unlimited term.

**Art. 6.** The bankruptcy, insolvency or the failure of one of the participants will not put an end to the Company.

**Title II.- Capital - Parts**

**Art. 7.** The capital of the Company is fixed at twelve thousand five hundred Euro (12,500.- EUR), divided into five hundred (500) parts of twenty-five Euro (25.- EUR) each.

**Art. 8.** The sole participant can freely transfer parts, as long as there is only one (1) participant.

In case there is more than one (1) participant, parts are freely transferable among participants. Transfer of parts inter vivos to non-participants may only be made with the prior approval given in general meeting of participants representing at least three-quarters (3/4) of the capital.

For all other matters, reference is being made to Articles 189 and 190 of the Law.

**Title III.- Management**

**Art. 9.** The Company is managed by either a single manager or a board of managers comprising at least two (2) members appointed by the sole participant or, as the case may be, by the general meeting of the participants, which may at any time remove them.

The manager or, in case of plurality of managers, the board of managers is vested with the broadest powers to perform all acts necessary or useful for the accomplishment of the corporate purpose of the Company, except those expressly reserved by Law or the present Articles to the general meeting of participants. The manager or, as the case may be, the board of managers is authorised to proceed to the payment of interim dividends subject to the condition that interim accounts shall be drawn-up showing that the funds available for distribution are sufficient.

Any litigation involving the Company either as plaintiff or as defendant, will be handled in the name of the Company by the manager or, as the case may be, the board of managers represented by the manager delegated for this purpose.

The sole signature of the single manager or, as the case may be, the joint signature of any two (2) members of the board of managers shall bind the Company.

The sole manager or, as the case may be, the board of managers may sub-delegate its powers for specific tasks to one (1) or several ad hoc agents.

The board of managers may only deliberate or act validly if at least a majority of its members is present either in person or by proxy. The resolutions of the board of managers shall be adopted by the majority of the votes of the managers present either in person or by proxy.

Resolutions signed by all members of the board of managers will be as valid and effectual as if passed at a meeting duly convened and held. Such signatures may appear on a single document or multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter, telefax or similar communication.

In addition, any member of the board of managers who participates in the proceedings of a meeting of the board of managers by means of a communication device (including a telephone), which allows all the other members of the board of managers present at such meeting (whether in person or by proxy or by means of such type of communications device) to hear and to be heard by the other members at any time, shall be deemed to be present at such meeting and shall be counted when reckoning a quorum and shall be entitled to vote on matters considered at such meeting. If a resolution is taken by way of conference call, the resolution shall be considered to have been taken in Luxembourg if the call is initiated from Luxembourg.

#### **Title IV.- General meeting of participants**

**Art. 10.** The sole participant shall exercise all the powers vested with the general meeting of the participants under section XII of the Law.

All decisions exceeding the powers of the sole manager or, as the case may be, of the board of managers shall be taken by the sole participant. Any such decisions shall be in writing and shall be recorded in minutes, kept in a special register.

In case there is more than one (1) participant, decisions of participants shall be taken in a general meeting or by written consultation at the instigation of the management. Resolutions shall be validly adopted by the participants representing more than fifty per cent (50%) of the capital.

However, resolutions to alter the Articles of the Company may only be adopted by the majority of the participants holding at least three-quarters (3/4) of the Company's capital, subject to the provisions of the Law.

General meetings of participants shall be held in Luxembourg. Any participant may, by a written proxy, authorize any other person, who need not be a participant, to represent him at a general meeting of participants and to vote in his name and stead.

#### **Title V.- Financial year - Profits - Reserves**

**Art. 11.** The financial year of the Company starts on the 1st of January and ends on the 31st of December of each year.

**Art. 12.** Each year on December 31st an inventory of the assets and the liabilities of the Company as well as a balance sheet and a profit and loss account shall be drawn up.

The revenues of the Company, deduction made of the general expenses, charges, depreciations, provisions and taxes, constitute the net profit.

Five per cent (5%) of this net profit shall be appropriated for the legal reserve; this deduction ceases to be compulsory as soon as the reserve amounts to ten per cent (10%) of the capital of the Company, but it must be resumed until the reserve is entirely reconstituted if, at any time, for any reason whatsoever, it has been reduced below such limit. The balance is at the disposal of the general meeting of participants.

#### **Title VI.- Dissolution - Liquidation**

**Art. 13.** In case of dissolution of the Company, the liquidation will be carried out by one (1) or more liquidators who need not be participants, designated by the sole participant or, as the case may be, by the general meeting of participants at the majority defined by Article 142 of the Law. The liquidator(s) shall be invested with the broadest powers for the realization of the assets and payment of the liabilities.

The surplus after payment of all charges, debts and expenses, which are a result of liquidation, will be used to reimburse the contribution made by the participants on the parts of the Company.

The final surplus will be distributed to the participants in proportion to their respective shareholding.

#### **Title VII.- Varia**

**Art. 14.** The parties refer to the existing regulations for all matters not mentioned in the present Articles.

##### *Transitional provision*

The first financial year shall begin on the date of the formation of the Company and shall end on the 31st of December 2006.

##### *Subscription - Payment*

The Articles having thus been established, the appearing party declares to subscribe to the entire capital as follows:

APEX SILVER MINES LIMITED, prenamed, five hundred parts . . . . . 500

Total: five hundred parts . . . . . 500

The parts have been fully paid up by a contribution in cash so that the amount of twelve thousand five hundred Euro (12,500.- EUR) is as of now at the disposal of the Company, as has been certified to the notary executing this deed.

### Expenses

The expenses, costs, remunerations or charges, in any form whatsoever, which shall be borne by the Company as a result of its organization, are estimated at approximately 1,600.- EUR.

#### Extraordinary general meeting

After the Articles have thus been drawn up, the above-named sole participant has immediately proceeded to hold an extraordinary general meeting. Having first verified that it was regularly constituted, it passed the following resolutions:

1) The registered office of the Company is fixed at 73, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg.

2) The Company will be managed by a board of managers. Have been elected members of the board of managers, managers of the Company for an undetermined term:

- Mr Gerald J. Malys, Chief Financial Officer, born on September 22nd, 1944 in Monesson (Pennsylvania, USA), residing at 2234 E. Briarhurst Dr., Highlands Ranch, Colorado 80126 (USA); and

- Mr Robert Vogels, Controller, born on August 16th, 1957 in San Antonio (Texas, USA), residing at 1700 Lincoln Street, Ste. 3050, Denver, Colorado 80203 (USA).

The undersigned notary, who speaks and understands English, states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English, followed by a French version; on the request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the date named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, known to the notary by surname, given name, civil status and residence, the said person appearing signed together with the notary the present deed.

#### Follows the French version:

L'an deux mille six, le vingt-neuf août.

Par-devant Maître Paul Frieders, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

APEX SILVER MINES LIMITED, une société exempte constituée sous les lois des Iles Caïmanes, ayant son siège social à Walker House, Mary Street, George Town, Grand Cayman, Cayman Islands (British West Indies), et immatriculée auprès du Registre des Sociétés - Iles Caïmanes, sous le numéro 64989,

représentée par Maître Jean Steffen, avocat, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 23 août 2006.

Laquelle procuration sera signée ne varietur par le mandataire du comparant et le notaire soussigné et restera annexée au présent acte pour les formalités de l'enregistrement.

Lequel comparant, représenté comme dit ci-avant, a déclaré vouloir constituer par le présent acte une société à responsabilité limitée unipersonnelle et en arrêter les statuts comme suit:

#### Titre I<sup>er</sup>.- Dénomination - Siège social - Objet - Durée

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé par le présent acte une société à responsabilité limitée (ci-après la «Société») qui sera régie par les lois actuellement en vigueur et en particulier par celle du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales telle que modifiée régulièrement (ci-après la «Loi»), ainsi que par les présents statuts (ci-après les «Statuts»).

**Art. 2.** La dénomination de la Société sera ASM SERVICES, S.à r.l.

**Art. 3.** Le siège de la Société est établi à Luxembourg. Le siège social peut être transféré en toute autre localité à l'intérieur du Grand-Duché de Luxembourg par décision des associés délibérant de la manière prévue pour la modification des Statuts.

Le siège social peut être transféré à l'intérieur de la commune par simple décision du gérant unique ou, le cas échéant, par le conseil de gérance.

**Art. 4.** La Société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des entreprises luxembourgeoises ou étrangères, l'acquisition par achat, souscription ou de toute autre manière, ainsi que l'aliénation par vente, échange ou de toute autre manière de titres, obligations, créances, billets et autres valeurs de toutes espèces, la possession, l'administration, le développement et la gestion de son portefeuille.

La Société peut participer à la création et au développement de n'importe quelle entreprise financière, industrielle ou commerciale et prêter tous concours, que ce soit par des prêts, garanties ou de toute autre manière à des sociétés filiales, des sociétés affiliées ou toute société appartenant au même groupe de sociétés.

La Société peut emprunter sous toutes les formes.

D'une façon générale, elle peut prendre toutes mesures de contrôle et de surveillance et faire toutes opérations financières, commerciales et industrielles relatives à des biens immobiliers ou autres qu'elle jugera utiles à l'accomplissement et au développement de son objet.

**Art. 5.** La Société est constituée pour une durée indéterminée.

**Art. 6.** La faillite, la banqueroute ou la déconfiture de l'un des associés ne mettent pas fin à la Société.

#### Titre II.- Capital - Parts sociales

**Art. 7.** Le capital social de la Société est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-), représenté par cinq cents (500) parts sociales de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune.

**Art. 8.** Les parts sociales sont librement cessibles par l'associé unique, aussi longtemps qu'il y a un seul associé.

S'il y a plus d'un (1) associé, les parts sociales sont librement cessibles entre les associés. Aucune cession de parts sociales entre vifs à un tiers non-associé ne peut être effectuée sans l'agrément préalable donné en assemblée générale par des associés représentant au moins les trois quarts (3/4) du capital social.

Pour le surplus, il est référé aux dispositions des Articles 189 et 190 de la Loi.

### **Titre III.- Administration**

**Art. 9.** La Société est gérée soit par un gérant unique, soit par un conseil de gérance comprenant au moins deux (2) membres, nommés par l'associé unique ou, le cas échéant, par l'assemblée générale des associés, qui peut à tout moment les révoquer.

Le gérant ou, en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance dispose des pouvoirs les plus étendus afin d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à l'accomplissement de l'objet social de la Société, à l'exception de ceux qui sont expressément réservés par la Loi ou les Statuts à l'assemblée générale des associés. Le gérant unique ou, le cas échéant, le conseil des gérants est autorisé à procéder aux paiements d'acomptes sur dividendes sous réserve que des comptes intermédiaires soient dressés montrant que les fonds disponibles pour la distribution sont suffisants.

Tout litige dans lequel la Société apparaît comme demandeur ou comme défendeur, sera géré au nom de la Société par le gérant ou, le cas échéant, le conseil de gérance représenté par un gérant délégué à cet effet.

La Société sera engagée soit par la signature de son gérant unique, soit en cas de pluralité de gérants, par la signature conjointe de deux (2) membres du conseil de gérance.

Le gérant unique ou, le cas échéant, le conseil de gérance peut sous-déléguer une partie de ses pouvoirs pour des tâches spécifiques à un (1) ou plusieurs agents ad hoc.

Le conseil de gérance ne peut délibérer ou agir valablement que si au moins la majorité de ses membres est présente en personne ou par procuration. Les résolutions du conseil de gérance seront adoptées à la majorité des votes des gérants présents ou représentés.

Les résolutions signées par l'ensemble des membres du conseil de gérance seront valablement passées et effectives comme si passés lors d'une assemblée dûment convenue et tenue. De telles signatures pourront apparaître sur un document unique ou plusieurs exemplaires d'une résolution identique et pourront être prouvées par lettre, fax ou communication similaire.

De plus, tout membre qui participe aux débats d'une réunion du conseil de gérance aux moyens d'un appareil de communication (notamment par téléphone), qui permet à tous les membres présents à cette réunion (que ce soit en personne ou par procuration ou tout autre appareil de communication) d'entendre et d'être entendu par les autres membres à tout moment, sera supposé être présent à cette réunion et sera comptabilisé pour le calcul du quorum et sera autorisé à voter sur les questions à l'ordre du jour de cette réunion. Si une résolution est prise par voie de conférence téléphonique, la résolution sera considérée comme ayant été prise au Luxembourg si l'appel provient initialement du Luxembourg.

### **Titre IV.- Assemblée générale des associés**

**Art. 10.** L'associé unique exercera tous les pouvoirs incombant à l'assemblée générale des associés en vertu de la section XII de la Loi.

Toutes les décisions excédant les pouvoirs du gérant unique ou, le cas échéant, du conseil de gérance seront prises par l'associé unique. Les décisions de l'associé unique seront écrites et consignées dans des procès-verbaux conservés dans un registre spécial.

S'il y a plus d'un (1) associé, les décisions des associés seront prises en assemblée générale ou par consultation écrite à l'initiative de la gérance. Les résolutions seront valablement adoptées par des associés représentant plus de cinquante pour cent (50%) du capital social.

Toutefois, les résolutions modifiant les Statuts de la Société ne peuvent être adoptées que par une majorité d'associés détenant au moins les trois quarts (3/4) du capital social, conformément aux prescriptions de la Loi.

L'assemblée générale des associés aura lieu au Luxembourg. Tout associé peut, par procuration écrite, autoriser toute autre personne, associée ou non, à le représenter lors d'une assemblée générale des associés et à voter en son nom.

### **Titre V.- Année sociale - Profits - Réserves**

**Art. 11.** L'année sociale de la Société commence le 1<sup>er</sup> janvier et finit le 31<sup>er</sup> décembre de chaque année.

**Art. 12.** Chaque année au 31 décembre, il sera fait un inventaire de l'actif et du passif de la Société, ainsi qu'un bilan et un compte des pertes et profits.

Les produits de la Société, déduction faite des frais généraux, charges, amortissements, provisions et taxes, constituent le bénéfice net.

Sur ce bénéfice net, il sera prélevé cinq pour cent (5%) pour la constitution d'un fonds de réserve; ce prélèvement cessera d'être obligatoire, dès que le fonds de réserve aura atteint dix pour cent (10%) du capital social de la Société, mais devra toutefois être repris jusqu'à entière reconstitution, si à un moment donné et pour quelque cause que ce soit, le fonds de réserve a été entamé. Le solde est à la disposition de l'assemblée générale des associés.

### **Titre VI.- Dissolution - Liquidation**

**Art. 13.** En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera faite par un (1) ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, à désigner par l'associé unique ou, le cas échéant, par l'assemblée générale des associés à la majorité fixée par l'Article 142 de la Loi. Le ou les liquidateurs aura/ont les pouvoirs les plus étendus pour la réalisation de l'actif et le paiement du passif.

Le surplus après paiement de toutes les charges, dettes et dépenses résultant de la liquidation, serviront au remboursement des apports faits par les associés sur les parts sociales de la Société.

Le surplus final sera distribué aux associés en proportion de leur participation respective dans la Société.

#### **Titre VII.- Varia**

**Art. 14.** Pour tout ce qui n'est pas prévu dans les présents Statuts, les parties se réfèrent aux dispositions des lois afférentes.

##### *Disposition transitoire*

La première année sociale commencera au jour de la constitution de la Société et prendra fin le 31 décembre 2006.

##### *Souscription - Libération*

Les Statuts ayant été établis, la partie présente déclare vouloir souscrire la totalité du capital de la manière suivante:

APEX SILVER MINES LIMITED, prénommée, cinq cents parts sociales . . . . . 500

Total: cinq cents parts sociales. . . . . 500

Les parts sociales ont été entièrement libérées par un apport en espèces de sorte que le montant de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) est par conséquent à la disposition de la Société à partir de ce moment, tel qu'il a été certifié au notaire instrumentaire.

##### *Frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société en raison de sa constitution, s'élève approximativement à EUR 1.600,-.

##### *Assemblée générale extraordinaire*

Après que les Statuts aient été ainsi rédigés, l'associé unique prénommé a immédiatement tenu une assemblée générale extraordinaire. Après avoir vérifié si elle a été régulièrement constituée, il a pris les résolutions suivantes:

1) Le siège social de la Société est fixé au 73, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg.

2) La Société sera gérée par un conseil de gérance. Ont été nommés membres du conseil de gérance de la Société pour une durée indéterminée:

- Monsieur Gerald J. Malys, Chief Financial Officer, né le 22 septembre 1944 à Monesson (Pennsylvanie, USA), demeurant au 2234 E. Briarhurst Dr., Highlands Ranch, Colorado 80125 (USA), et

- Monsieur Robert Vogels, Controller, né le 16 août 1957 à Saint Antoine (Texas, USA), demeurant au 1700 Lincoln Street, Suite 3050 Denver, Colorado 80203 (USA).

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare que sur la demande du comparant, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une version française; à la demande du même comparant et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire instrumentaire par nom, prénom, état et demeure, ledit comparant a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: J. Steffen, P. Frieders.

Enregistré à Luxembourg, le 8 septembre 2006, vol. 155S, fol. 35, case 5. – Reçu 125 euros.

*Le Receveur (signé):* Muller.

Pour expédition conforme, délivrée, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 septembre 2006.

P. Frieders.

(102135.3/212/283) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 septembre 2006.

#### **MEREDITH FINANCE LIMITED, LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 55, avenue de la Liberté.

R. C. Luxembourg B 41.365.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 18 septembre 2006, réf. LSO-BU04078, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 septembre 2006.

Signature.

(103509.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2006.